

Parc des Moulins

Lignes directrices de mise en valeur
Avril 2026

Table des matières

1 — Mise en contexte	4
2 — Analyse de l'existant	9
3 — Vision et orientations	39
4 — Annexe	70





Commission de la capitale nationale du Québec
Direction de la planification et de la mise en valeur
Avril 2026

1 —

Mise en contexte



1.1. Contexte de planification

Situé à l'entrée nord de la capitale nationale, dans l'arrondissement de Charlesbourg, le parc des Moulins occupe un site où se rencontrent nature et histoire. Héritier d'un passé riche, d'abord marqué par des activités industrielles le long de la rivière du Berger aux 18^e et 19^e siècles, puis par la présence du Jardin zoologique du Québec pendant 75 ans, le site porte encore aujourd'hui les traces de ces occupations. Celles-ci témoignent d'une relation étroite et durable entre l'humain et son environnement.

À la suite de la fermeture du Jardin zoologique en 2006, une portion d'environ vingt-neuf hectares a été redéfinie pour former le parc des Moulins, désormais propriété de la Commission de la capitale nationale du Québec. Depuis, cette dernière y réalise diverses interventions visant à préserver le patrimoine naturel et bâti, tout en assurant le maintien et l'amélioration des infrastructures.

Le site conserve plusieurs éléments d'intérêt qui constituent des témoins tangibles de son histoire. La rivière du Berger, véritable colonne vertébrale du parc, en est l'élément structurant principal et un symbole identitaire fort. Elle présente un potentiel significatif pour renforcer à la fois l'attractivité écologique et récréative du site, tout en rappelant son rôle déterminant dans le développement industriel du secteur. Le parc comprend également divers ouvrages en pierre, notamment le mur d'enceinte et son portail d'entrée, ainsi que plusieurs bâtiments patrimoniaux, dont le moulin à vent et les maisons Cayouette, Brassard et Bernard. Actuellement vacantes, ces dernières représentent une opportunité de requalification, leur redonner une vocation permettant d'en assurer la pérennité tout en contribuant à la vitalité du parc.

Par ailleurs, le site présente un potentiel archéologique important, notamment en lien avec l'époque des moulins hydrauliques. Certains vestiges ont été identifiés, sans toutefois faire l'objet d'une mise en valeur active à ce jour. Ces traces du passé constituent un levier intéressant pour enrichir la compréhension du site et renforcer son identité. L'ensemble de ces composantes, combiné à la richesse des milieux naturels, confère au parc des Moulins une valeur exceptionnelle.

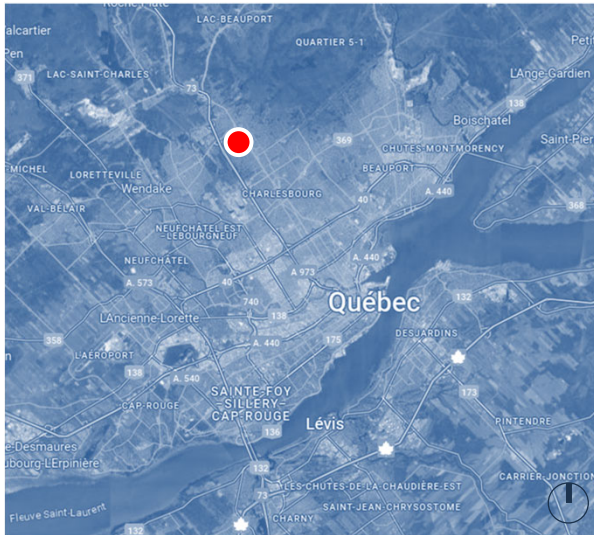
Le parc se trouve aujourd'hui à un moment charnière de son évolution, nécessitant l'élaboration d'une vision structurante, concertée et tournée vers l'avenir. L'implantation récente d'équipements institutionnels à proximité, notamment la construction de deux écoles et d'un centre de la petite enfance à venir, vient modifier les dynamiques d'accès et d'usage du site. Cette nouvelle réalité appelle à repenser l'organisation spatiale, les vocations et les connexions du parc, dans une logique de complémentarité avec les équipements environnants.

Dans ce contexte, la Commission de la capitale nationale du Québec, fidèle à sa mission d'aménager, d'embellir, de préserver et de faire rayonner la capitale, souhaite renforcer l'attractivité du parc des Moulins et lui conférer un rayonnement comparable à celui des autres sites sous sa gestion. Pour ce faire, il importe de s'appuyer sur les qualités intrinsèques du lieu, en conciliant mise en valeur du patrimoine et projection vers l'avenir, afin de faire émerger une identité forte et distinctive.

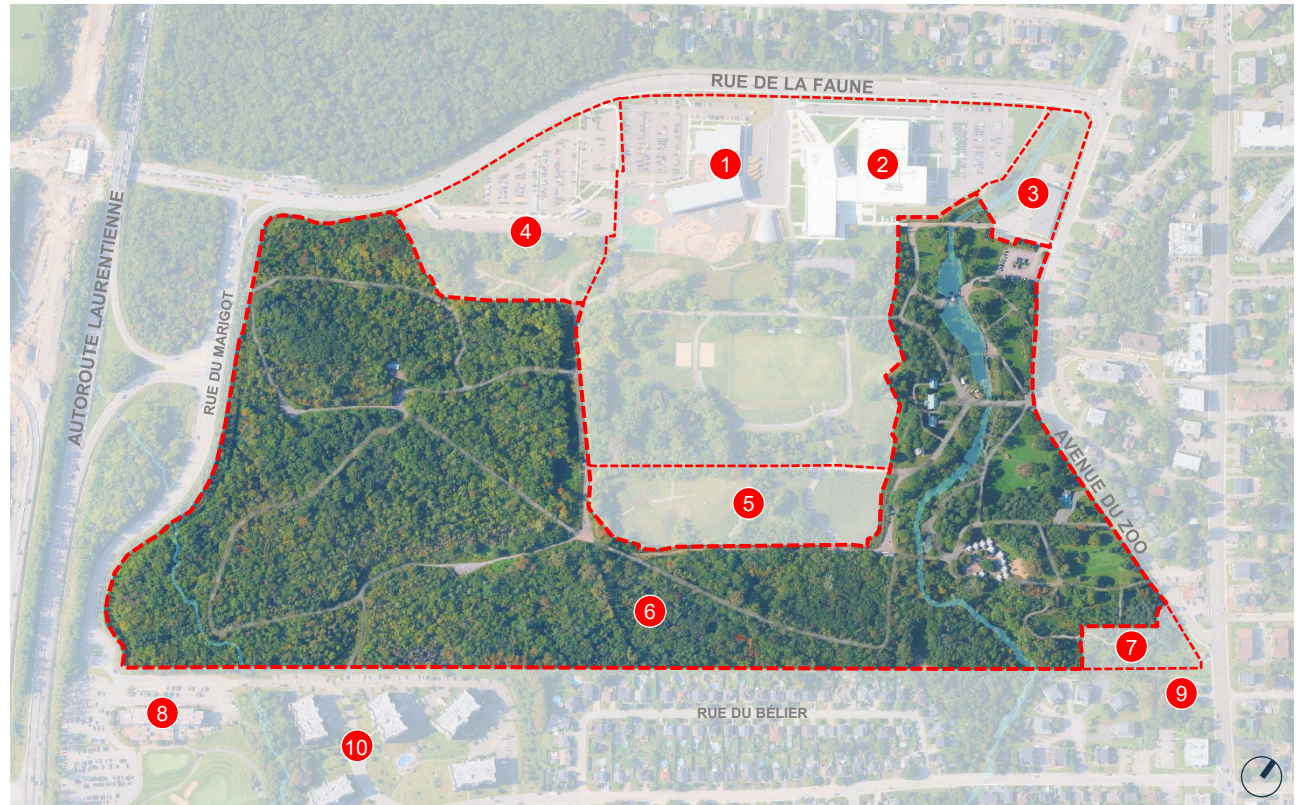
C'est dans cette perspective qu'un processus de consultation a été mis en place, réunissant citoyens, représentants communautaires, ainsi que les milieux scolaires. Cette démarche visait à mieux cerner les besoins et les attentes du milieu, dans le but de définir une vision partagée, cohérente et porteuse pour le développement futur du parc.



1.2. Contexte physique



Le parc des Moulins, propriété de la Commission de la capitale nationale du Québec, est situé dans l'arrondissement de Charlesbourg de la ville de Québec. Il est situé à la limite nord du quartier Orsainville.



- 1- École primaire de l'Ancre / Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries (CSSPS)
- 2- École secondaire du Phare / Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries (CSSPS)
- 3- Entrepôt / Ville de Québec
- 4- Terminus de la Faune / Réseau de transport de la Capitale (RTC)
- 5- Site ayant fait l'objet d'une consultation publique en 2024 pour définir sa vocation / (CSSPS)
- 6- Parc des Moulins / (CCNQ)
- 7- Futur centre de la petite enfance
- 8- Hôtel DoubleTree Hilton
- 9- Maison des jeunes l'Intégrale (Nord) de Charlesbourg
- 10- Condominiums Domaine de la Faune



1.3. Contexte historique

1626 – Fin 18e siècle

Période seigneuriale :

Arrivée des premiers moulins

En 1626, la seigneurie de Notre-Dame-des-Anges, un vaste territoire rural situé à l'époque en périphérie de Québec, couvrant notamment l'actuel secteur de Charlesbourg, est concédée aux Jésuites. Elle s'étend de la rivière Beauport au ruisseau Saint-Michel et comprenait des terres concédées à des colons ainsi que de grandes réserves exploitées directement par les Jésuites. L'une d'elles, le domaine Saint-Pierre, occupe ce qui correspond aujourd'hui au parc des Moulins et à ses environs immédiats.

Ce domaine, alors couvert d'une forêt dense de pins, d'épinettes, de bouleaux et de merisiers, sert surtout de réserve forestière. Dès 1695, un premier moulin y est construit sur la rivière du Berger. Entre 1720 et 1760, un moulin à scie s'ajoute pour répondre à la demande croissante en bois de construction et en meubles, alimentée par le développement des villages voisins de Saint-Pierre et de Saint-Claude (situés juste au nord du Trait-Carré de Charlesbourg). Ces installations industrielles marquent le début de l'activité économique organisée sur le site, bien avant l'urbanisation et bien avant la création du Jardin zoologique ou du parc des Moulins.

Fin 18e siècle – 1930

Période industrielle :

Essor sur la rivière du Berger

À partir de 1780, le secteur devient un important pôle de transformation grâce à la puissance hydraulique de la rivière du Berger. On y exploite divers moulins, à scie, à farine, à tabac, à carder et à fouler, ainsi qu'une fabrique d'allumettes et un moulin à douves pour tonneaux. Vers 1861, le site compte au moins cinq moulins et plusieurs petites industries. L'activité attire entrepreneurs, ouvriers et artisans, dynamisant la vie économique du rang Saint-Pierre et alimentant les marchés locaux et ceux de Québec.

Tout au long du 19e siècle, la production se diversifie et se modernise, intégrant des procédés plus efficaces. Toutefois, au tournant du 20e siècle, l'arrivée de nouvelles sources d'énergie, comme l'électricité, et la tendance à regrouper les industries en milieu urbain entraînent le déclin progressif du complexe industriel. Au début des années 1930, la plupart des moulins sont désaffectés et les terrains changent de vocation.

1931 – 1970

Jardin zoologique :

Création et développement

En 1931, en pleine crise économique, le gouvernement du Québec achète le site pour y établir une ferme expérimentale d'animaux à fourrure. Rapidement, le projet s'enrichit d'un jardin zoologique, dont le concept original, proposé par l'architecte Sylvio Brassard, consiste à reconstituer un village canadien-français du 18e siècle. Les premières années voient l'aménagement d'enclos, de bassins, d'une volière et de bâtiments thématiques, dans un décor paysager soigneusement conçu.

Durant les décennies 1940 à 1950, l'établissement consolide sa vocation récréative et éducative. L'offre s'élargit avec l'introduction d'animaux exotiques, la construction de nouvelles infrastructures et l'organisation d'activités familiales, faisant du jardin zoologique un lieu de sortie populaire pour les habitants de Québec et les visiteurs de passage.



1.3. Contexte historique (suite)

1970 – 1995

Jardin zoologique : Modernisation et apogée

À partir des années 1970, le Jardin zoologique connaît une phase de modernisation et d'expansion. Une nouvelle entrée est inaugurée en 1973, suivie de l'ouverture de la petite ferme en 1976. De nouvelles installations sont construites pour accueillir singes, grands fauves et rapaces, tandis que des aménagements paysagers et des aires de services améliorent l'expérience des visiteurs.

À son apogée, le site attire plusieurs centaines de milliers de visiteurs par année, s'imposant comme l'un des attraits touristiques majeurs de la région. Cependant, dès les années 1990, l'institution est confrontée à des difficultés financières, à la perte de son accréditation internationale et à la nécessité de se repositionner face à une concurrence touristique accrue.

1995 – 2006

Jardin zoologique : Restructuration et fermeture

En 1995, la cogestion du site est confiée à la Société des Parcs et Sciences naturelles du Québec. Un ambitieux projet de rénovation débute en 2001 afin de moderniser les installations et d'enrichir l'offre, mais les coûts dépassent rapidement les prévisions initiales, laissant le chantier partiellement inachevé.

Malgré la réouverture partielle en 2003, les revenus demeurent insuffisants pour assurer la viabilité du site. Le 31 mars 2006, après 75 ans d'existence, le Jardin zoologique ferme définitivement ses portes, marquant la fin d'une époque pour ce lieu emblématique de la région.

2006 – Aujourd'hui

Parc des Moulins : Mise en valeur

À la suite de la fermeture du Jardin zoologique, la partie est et l'espace boisé de l'ancien zoo deviennent le parc des Moulins, un espace récréatif de vingt-neuf hectares sous la responsabilité de la Commission de la capitale nationale du Québec. Ce nouvel aménagement met l'accent sur la protection du patrimoine naturel et historique, tout en offrant des espaces de détente et d'activités en plein air.

Depuis, plusieurs projets de mise en valeur ont été entrepris pour diversifier ses vocations culturelles et récréatives. En 2024, deux nouvelles écoles sont construites sur une portion de terrain ayant autrefois appartenu au Jardin zoologique. En 2025, une partie du terrain au sud-est du parc est lotie pour accueillir un centre de la petite enfance.

Cette même année, la Commission entreprend une réflexion stratégique afin d'élaborer les lignes directrices de mise en valeur du parc, qui seront rendues publiques au printemps 2026.

2 — Analyse de l'existant

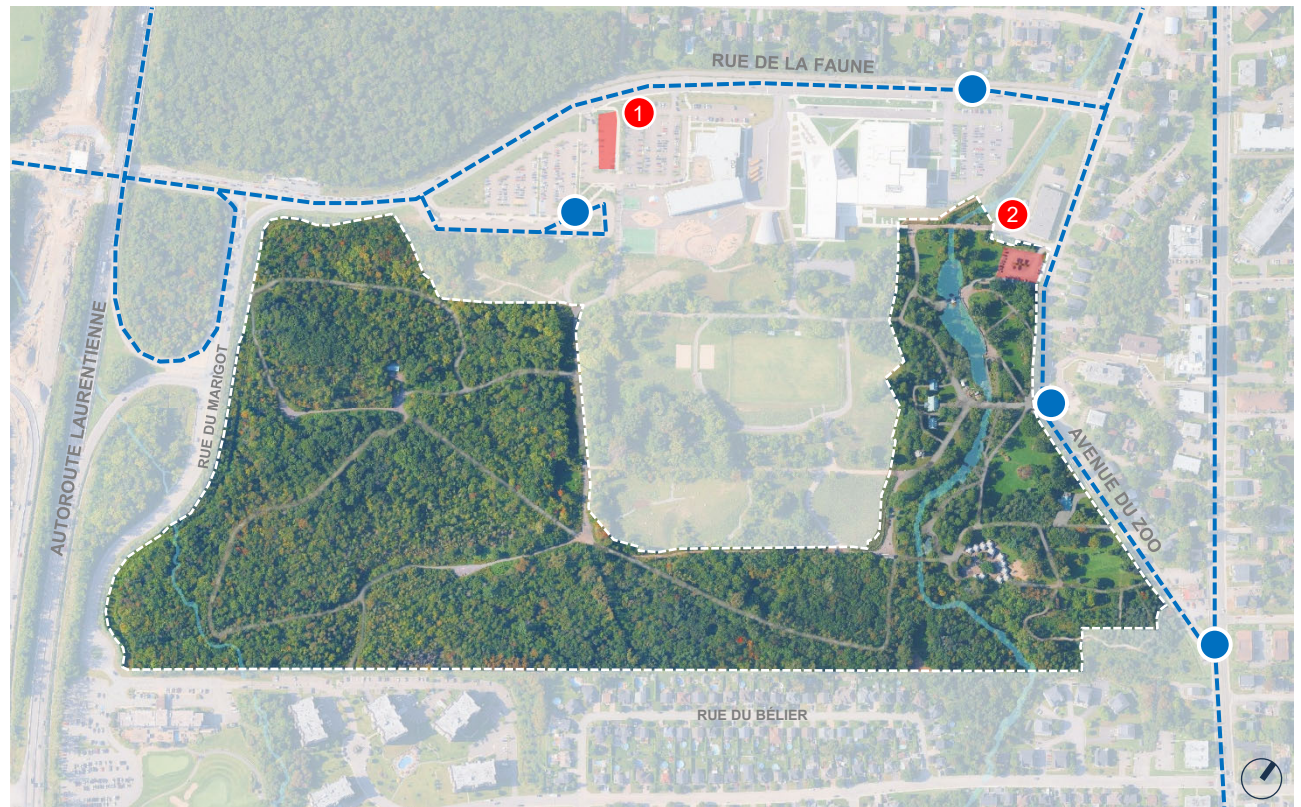


2.1. Accessibilité

Le parc des Moulins est accessible à pied, en voiture et en transport en commun, ce qui en fait un site bien desservi et ouvert à un large éventail d'utilisateurs. Plusieurs arrêts du RTC situés à proximité favorisent la fréquentation sans automobile, en cohérence avec les principes de mobilité durable.

Deux stationnements sont actuellement disponibles pour les visiteurs : celui situé sur l'avenue du Zoo, qui compte 48 cases, ainsi qu'un autre stationnement partagé avec le RTC, offrant également environ 48 cases. Le stationnement de l'avenue du Zoo, bien que jugé insuffisant, gagnerait à être mieux identifié. Son accès manque de clarté et pourrait être amélioré par l'aménagement d'une entrée plus visible depuis la rue.

Bien que ce stationnement soit de taille modeste, son agrandissement n'est pas envisagé à même l'emprise du parc des Moulins afin de préserver les espaces verts existants. Toutefois, des solutions alternatives pourraient être explorées. Notamment, un partenariat avec les écoles primaires et secondaires voisines permettrait d'utiliser leurs stationnements durant l'été et les fins de semaine, en dehors des périodes scolaires.



1 - Entrée au stationnement / Rue de la Faune

2 - Entrée au stationnement / Avenue du Zoo

3 - Terminus de la Faune / RTC

— Tracé de bus

● Arrêt de bus

① Stationnement rue de la Faune

② Stationnement avenue du Zoo





2.1. Accessibilité

Document historique



Photo aérienne du Zoo, 3 novembre 1961. 1991 Cayouette Raymond – Notes historiques sur le jardin – page 47. SZQ 4762.



2.1. Accessibilité

Document historique (suite)



Vue aérienne vers le sud-est des installations du Jardin zoologique en 1937. Photographie de W. B. Edwards. Division des archives de l'Université Laval, Fonds Sylvio-Brassard, P255-9-33.1.



2.2. Entrées

L'accès au parc des Moulins repose actuellement sur trois entrées officielles. La première se situe sur l'avenue du Zoo et constitue l'entrée principale, marquée par un portail d'accueil. Une seconde entrée, également sur l'avenue du Zoo, est accessible depuis le stationnement. Enfin, une entrée plus discrète et peu visible est localisée à l'ouest du parc, donnant accès au secteur boisé par l'arrière du terminus de la Faune, sur un site appartenant au RTC. Pour cette dernière, aucun portail officiel n'est aménagé. Ces entrées, bien que fonctionnelles, gagneraient à être mieux identifiées par une signalisation claire, au nom du parc et de la Commission, afin d'accroître leur visibilité.

Malgré ces trois points d'accès, l'accessibilité demeure limitée, particulièrement pour le voisinage situé au sud-est du site. La présence d'une clôture périphérique sur la presque totalité des limites du terrain, dont les portes d'accès non officielles demeurent fermées en tout temps, restreint les connexions avec les secteurs environnants. Cette situation offre l'opportunité d'aménager de nouvelles entrées officielles, à des endroits stratégiques, afin de renforcer l'intégration du parc dans son milieu.



1 - Entrée principale / Avenue du Zoo

2 - Entrée au stationnement / Avenue du Zoo

3 - Entrée secteur boisé / Terminus de la Faune

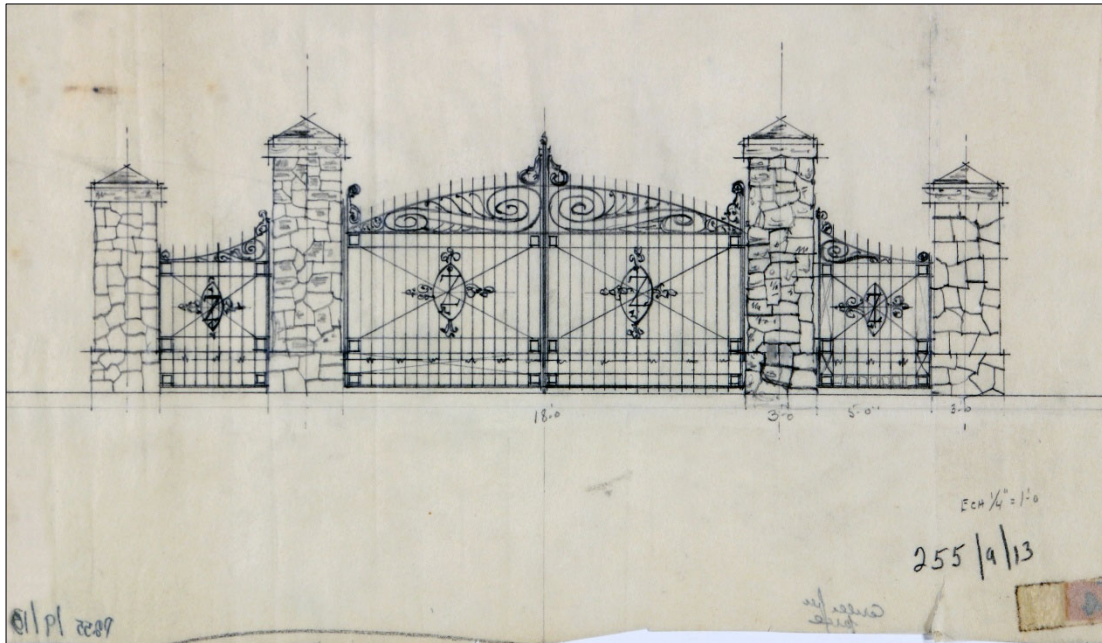


 = Un portail est présent dans la clôture, mais il est fermé.



2.2. Entrées

Documents historiques



Portail de l'entrée principale, 1931, Sylvio Brassard, Division des archives de l'Université Laval, Fonds Sylvio-Brassard, P255-9-13.



Portail de l'entrée principale, 1931, Sylvio Brassard, Division des archives de l'Université Laval, Fonds Sylvio-Brassard, P255-9-13.

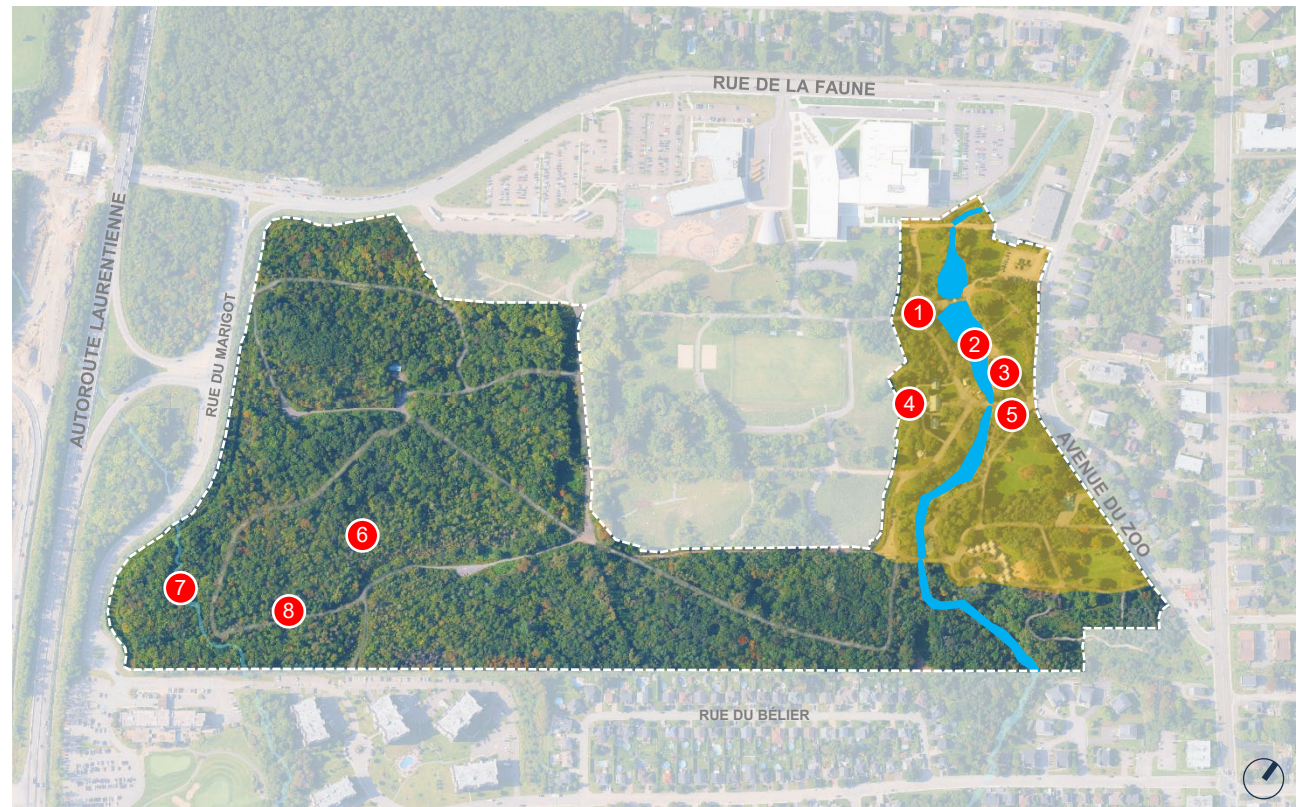


2.3. Composantes paysagères

Secteur aménagé (en jaune sur la carte) | Ce secteur regroupe l'essentiel des aménagements horticoles. Il se caractérise par un réseau de sentiers qui mène les visiteurs à travers différents jardins thématiques : le jardin de rhododendrons, le jardin des oiseaux et le jardin de rocaille. Ces espaces sont enrichis de plates-bandes fleuries et d'arrangements floraux en pot, qui ponctuent le parcours de couleurs et de textures changeantes au fil des saisons. On y retrouve également plusieurs arbres matures, dont plusieurs espèces d'intérêt. La présence de la rivière du Berger constitue l'élément structurant majeur du secteur. Ses cascades, le son de l'eau en mouvement et les abords rocheux naturels renforcent le caractère pittoresque et apaisant de ce paysage.

Secteur boisé | Occupant la plus vaste portion du parc, ce secteur s'organise autour d'un couvert forestier diversifié, composé d'une grande variété d'essences d'arbres. L'ambiance y est plus naturelle et immersive, propice à l'exploration et au contact direct avec la forêt. On y retrouve également une petite rivière (item 7).

Certains secteurs présentent un potentiel de milieux humides (item 8). Ceux-ci ne sont pas encore valorisés ni protégés, mais représentent des éléments écologiques d'intérêt qui mériteraient une attention particulière dans une perspective de mise en valeur et de protection de la biodiversité.



1 . Jardin de rhododendrons

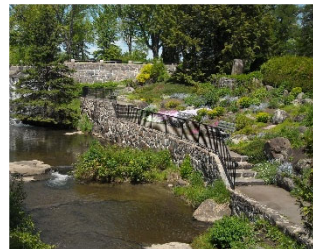
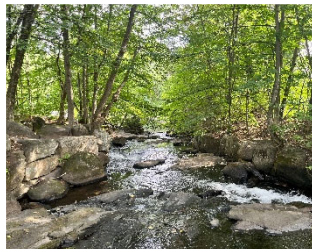
2 . Rivière du Berger

3 . Jardin de rocaille

4 . Jardin des oiseaux

5 . Plate-bande fleurie

6 . Boisé



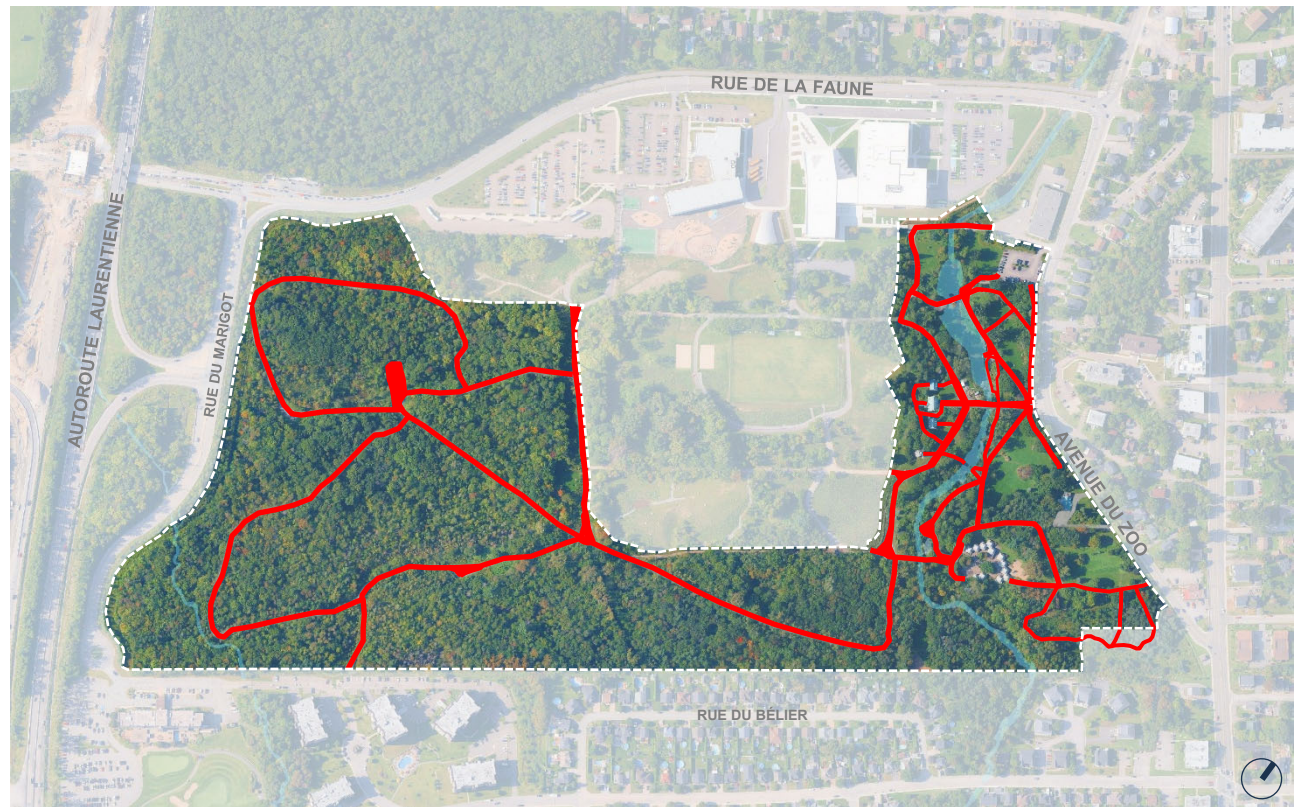


2.4. Circulation

Le réseau de sentiers du parc des Moulins présente plusieurs limites. Un seul lien relie le secteur aménagé au secteur boisé, ce qui empêche la création de boucles et oblige les visiteurs à revenir sur leurs pas. Certains sentiers se terminent en impasse contre une clôture ou longent celle-ci de trop près, ce qui nuit à la qualité de l'expérience. Dans le secteur boisé, plusieurs sentiers sont aujourd'hui surdimensionnés à la suite de la démolition d'anciens bâtiments, ce qui atténue leur caractère naturel.

Afin d'améliorer les circulations, il serait souhaitable de revoir le tracé de certains sentiers pour créer des parcours en boucle et limiter les impasses. L'aménagement de zones tampons végétalisées le long des clôtures et des limites de propriété permettrait également d'améliorer l'intégration des parcours. Une hiérarchisation des largeurs à l'échelle du parc aiderait à distinguer clairement les axes principaux des sentiers secondaires. Dans le secteur forestier, plusieurs sentiers devraient être rétrécis afin de leur redonner un caractère plus naturel.

Le choix de revêtements adaptés, selon la vocation de chaque parcours, contribuerait aussi à renforcer la cohérence de l'ensemble. Il s'agira notamment de déterminer quels sentiers doivent demeurer asphaltés et lesquels pourraient être aménagés en criblure de pierre, en copeaux de bois ou encore en pavés de pierre naturelle. Enfin, une réflexion devrait être menée afin d'identifier certains parcours accessibles universellement.



1-



2-



3-





2.5. Mise en lumière

L'éclairage du parc des Moulins est actuellement concentré dans les zones aménagées, notamment autour des bâtiments patrimoniaux et le long des sentiers principaux du secteur aménagé. Ces installations contribuent à la sécurité des usagers en soirée tout en mettant en valeur certains éléments paysagers et architecturaux. À l'inverse, le secteur boisé demeure volontairement non éclairé afin de préserver son caractère naturel.

Toute réflexion sur le développement de l'éclairage doit donc respecter cette distinction fondamentale entre, d'une part, les zones aménagées où un éclairage fonctionnel ou d'ambiance peut être envisagé et, d'autre part, les milieux naturels sensibles où une approche sobre, voire une absence totale d'éclairage, est préférable. L'enjeu consiste à concilier la mise en valeur du site, la sécurité des usagers et le respect de l'environnement.

Une attention particulière devrait également être portée à l'intégration de technologies limitant la pollution lumineuse, tant vers le ciel que pour la protection de la biodiversité. Le recours à des solutions telles que l'éclairage indirect, les systèmes à intensité variable ou encore l'extinction automatique en l'absence de fréquentation pourrait ainsi être envisagé.

Il serait souhaitable que les entrées du parc fassent l'objet d'une mise en lumière afin d'en améliorer la visibilité et de renforcer le sentiment de sécurité.

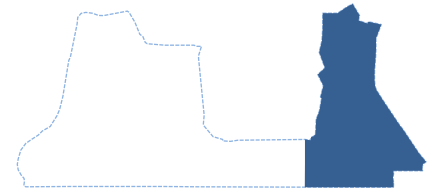


1 – Luminaires existants





2.6. Ponts traversant la rivière



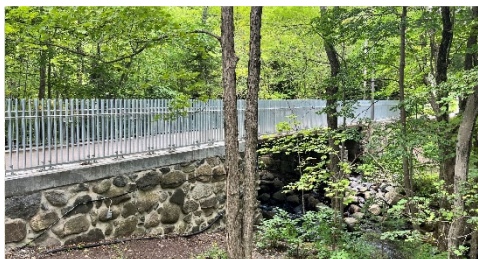
Le parc des Moulins compte quatre ponts traversant la rivière du Berger. Les ponts no 1 et no 2 ont fait l'objet de restaurations récentes : le premier pour la réfection de ses garde-corps, le second pour la reconstruction complète de son ouvrage en pierre. Le pont no 3 sera remplacé dans le cadre du projet de renaturation des berges par un nouvel ouvrage inspiré de la structure qui s'y trouvait à l'époque du Jardin zoologique. Enfin, le pont no 4 est peu utilisé par les visiteurs et sert principalement aux déplacements de la petite machinerie sur le site.

Dans une perspective de maintien des actifs et de mise en valeur, il est essentiel de considérer la spécificité de chaque pont afin de préserver l'essence du concept original de l'architecte du Jardin zoologique, qui visait à présenter une diversité de types d'ouvrages et de matériaux en ingénierie.

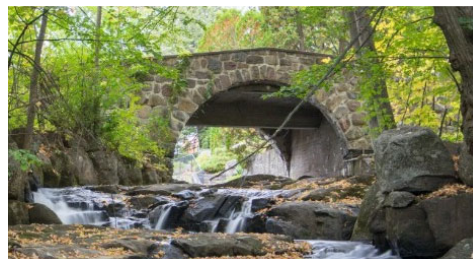
Au-delà de leur fonction utilitaire, les ponts offrent des points de vue privilégiés sur la rivière et contribuent de manière significative à l'expérience globale de visite du parc des Moulins.



1.



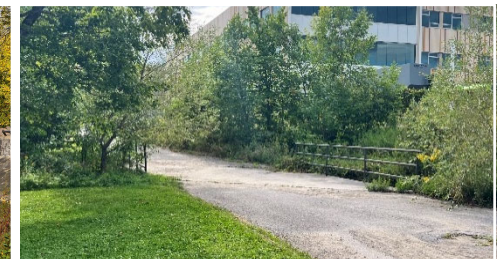
2.



3.



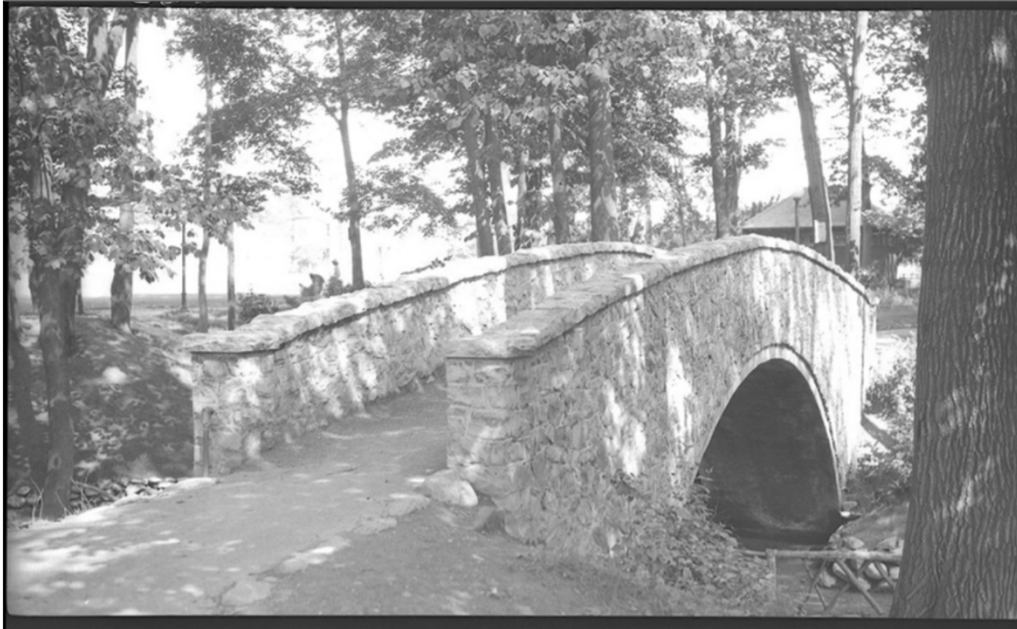
4.





2.6. Ponts traversant la rivière

Documents historiques



Pont au Jardin zoologique, 1941, Archives nationales à Québec, Fonds ministère de la Culture et des Communications, (03Q,E6,S7,SS1,D2,P2571), Herménégilde Lavoie.



L'étang du Jardin zoologique de Québec, 1943, Archives nationales à Québec, Fonds ministère de la Culture et des Communications, (03Q,E6,S7,SS1,D2,P12070), Paul Carpentier.

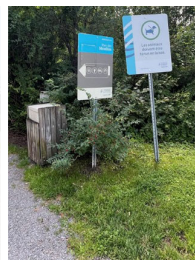
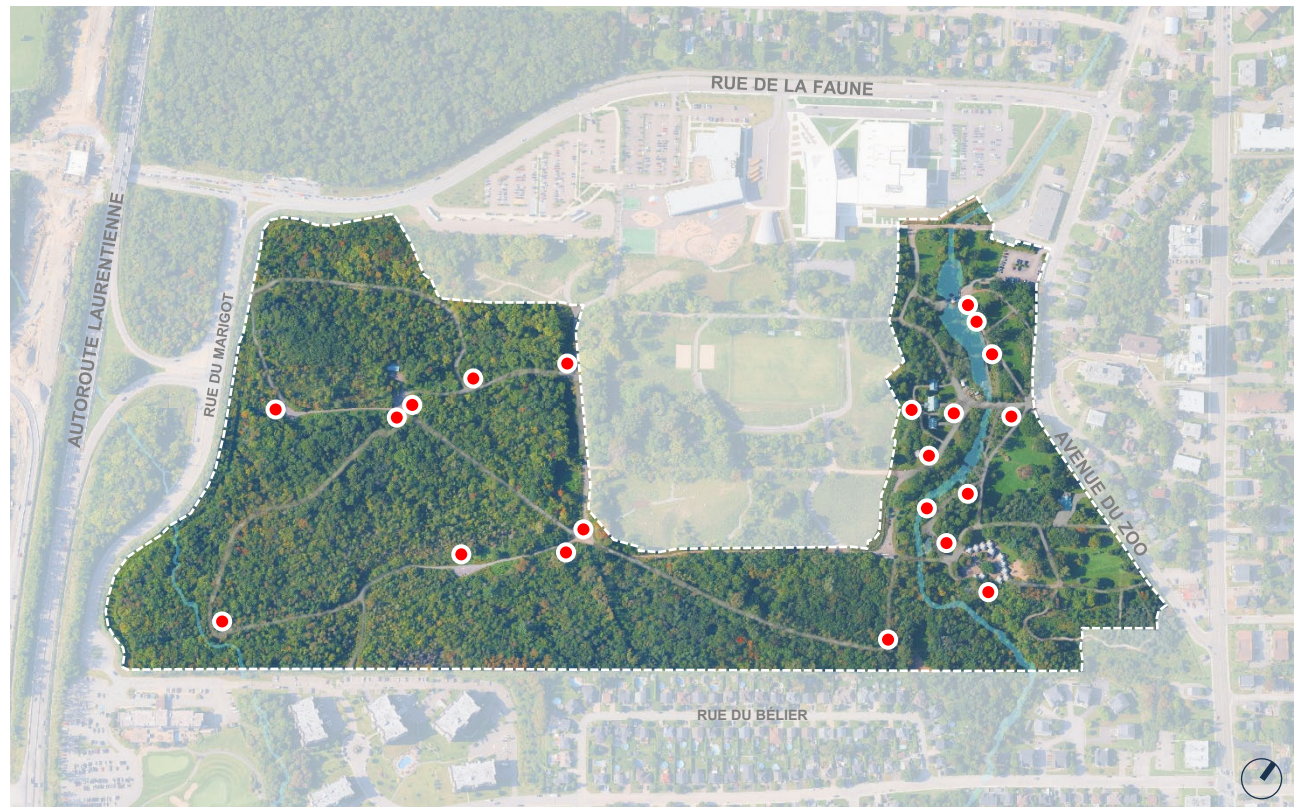


2.7. Signalisation et interprétation

La signalisation et l'interprétation au parc des Moulins présentent un état inégal qui limite l'expérience des visiteurs. Plusieurs panneaux sont vétustes, défraîchis ou parfois illisibles, et ne s'inscrivent pas dans une ligne graphique cohérente. Les cartes disponibles sont incomplètes ou périmées, ce qui complique l'orientation, tandis que les entrées du parc manquent de visibilité.

En matière d'interprétation, le site dispose pourtant de contenus riches et pertinents. Plusieurs panneaux mettent en valeur le passé industriel et l'époque du Jardin zoologique, ainsi que la biodiversité et l'ornithologie. Le principal enjeu ne réside donc pas dans la création de nouveaux contenus, mais plutôt dans la mise en valeur de ceux déjà existants, leur mise à jour et leur harmonisation au sein d'une approche cohérente.

La mise en place d'une signature visuelle distinctive, appuyée par des supports clairs et attrayants, permettrait de renforcer l'identité du parc. Une telle démarche améliorerait la lisibilité des parcours tout en proposant une interprétation mieux structurée et plus accessible, reflétant à la fois l'histoire, le patrimoine et la biodiversité du lieu.



Analyse de l'existant

2.7. Signalisation et interprétation

Document historique



Haies et affiches au jardin zoologique de Québec, 1942, Archives nationales à Québec, Fonds ministère de la Culture et des Communications, (03Q,E6,S7,SS1,D2,P6996), Richard Bernard.



2.8. Mobilier urbain

Le site dispose déjà de bancs, de tables à pique-nique, de poubelles, de fontaines, de mangeoires et de distributeurs de sacs à déjection canine, répartis dans différentes zones. Cependant, l'ensemble apparaît disparate, sans cohérence ni uniformité : on recense, par exemple au moins six modèles de bancs différents, ce qui fragilise l'identité visuelle du parc.

Une partie du mobilier est vieillissante ou dégradée, et certains équipements sont mal situés ou peu adaptés aux besoins actuels. L'offre pourrait être bonifiée par l'ajout de mobilier accessible aux personnes à mobilité réduite, afin de favoriser une utilisation inclusive du site. De plus, dans un contexte où le vandalisme est fréquent, le choix de mobilier durable, fixe et résistant constitue un enjeu majeur pour assurer sa longévité et son efficacité.

La mise en place d'une stratégie globale d'uniformisation et de modernisation permettrait ainsi d'améliorer la qualité, l'accessibilité et la cohérence du mobilier tout en renforçant l'identité du parc.



Analyse de l'existant



2.8. Mobilier urbain

Photos (suite)



2.8 Mobilier urbain

Documents historiques



Édifice central de l'administration au Jardin zoologique de Québec, 1947, Archives nationales à Québec, Fonds ministère de la Culture et des Communications, (03Q,E6,S7,SS1,D2,P61768), Gustave Bédard.



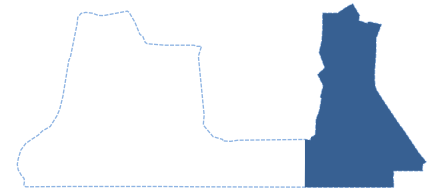
Jardin zoologique de Charlesbourg., 1952, Archives nationales à Québec, Fonds ministère de la Culture et des Communications, (03Q,E6,S7,SS1,D2,P91407), Omer Beaudoin.



Les aménagements de la rivière. Ciné-photo, province de Québec, s.d. Division des archives de l'Université Laval, Fonds Sylvio-Brassard, P255-9-37.5.



2.9. Monuments et art public



Les monuments présents au parc des Moulins ont été élevés en hommage à des naturalistes, hommes de sciences, Québécois ou étrangers, qui ont marqué l'histoire du Québec.

Malheureusement, plusieurs plaques de bronze ont été volées ou vandalisées au fil du temps. Il devient donc nécessaire de réfléchir à leur devenir : conserver les monuments tels quels, créer de nouvelles plaques en continuité avec la commémoration originale, ou réaffecter les socles pour honorer d'autres personnes ou événements. De façon générale, ces monuments nécessitent également un nettoyage et, pour certains, une restauration afin de préserver leur valeur historique et patrimoniale.

En ce qui concerne l'art public, seule une œuvre est actuellement présente sur le site : *La Vie qui bat* de Michel Saulnier, réalisée dans le cadre de la politique d'intégration des arts à l'architecture. Cette œuvre n'est pas pleinement mise en valeur à son emplacement actuel et ne dispose pas de plaque d'identification. Il serait donc pertinent de réfléchir à une meilleure mise en valeur et à l'ajout d'informations interprétatives pour faciliter sa compréhension par le public.



1 . Monument inconnu

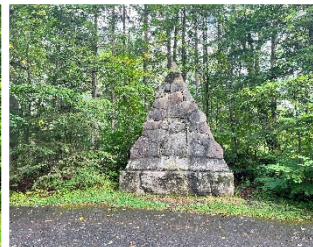
2 . Monument Carl Von Linné

3 . Monument à la mémoire
des hardis coureurs des bois

4 . Œuvre d'art public *La vie qui bat*
1989, Michel Saulnier

5 . Monument Frère Marie-Victorin

6 . Monument Napoléon A. Comeau





2.9. Monuments et art public

Document historique

*Les monuments au Jardin zoologique de Québec**

À divers endroits sur le terrain du Zoo, des monuments ont été élevés en hommage à des naturalistes, hommes de sciences, Québécois ou étrangers, qui ont marqué notre histoire.

Napoléon-A. Comeau (1845-1923) - Inauguré le 24 novembre 1933. Un hommage de la Société Provancher d'histoire naturelle du Canada.

Charles-Eusèbe Dionne (1849-1925) - Naturaliste, ornithologue de Québec. Un hommage de la Société zoologique de Québec. Le 3 septembre 1937.

Coueurs des bois - Un hommage de la Société zoologique de Québec. Inauguré le 8 octobre 1939.

Frère Marie-Victorin (1885-1944) - Un hommage des Cercles des Jeunes Naturalistes du Québec. Inauguré le 15 juin 1947.

Docteur Michel Sarrazin (1659-1735) - Médecin du roi et naturaliste. Un hommage de la Société zoologique de Québec. Inauguré le 10 octobre 1957,

Louis-Arthur Richard (1886-1965) - Fondateur du Jardin zoologique de Québec. Un hommage de la Société zoologique de Québec. Inauguré le 19 juillet 1966.

Charles Frémont (1884-1957) - Président-fondateur de la Société zoologique de Québec. Un hommage de la Société. Inauguré le 19 juillet 1966.

Abbé Léon Provancher (1820-1892) - Naturaliste-entomologiste. Un hommage de la Société zoologique de Québec. Dévoilement le 19 septembre 1982.

* En 1985, l'appellation est devenue: Jardin zoologique du Québec.

1991 Cayouette Raymond – Notes historiques sur le jardin – page 49.

2.9. Monuments et art public

Documents historiques(suite)



Le monument à la mémoire des hardis coureurs des bois des 17e et 18e siècles au Jardin zoologique de Québec, 1942, Archives nationales à Québec, Fonds ministère de la Culture et des Communications, (03Q,E6,S7,SS1,D2,P5836), Herménégilde Lavoie.

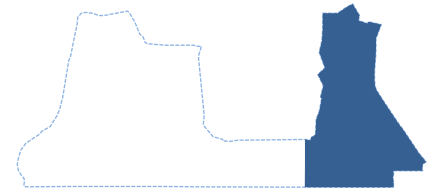


Totem au Jardin zoologique de Québec, 1943, Archives nationales à Québec, Fonds ministère de la Culture et des Communications, (03Q,E6,S7,SS1,D2,P2123), Paul Carpentier.



2.10. Architecture

Bâtiments

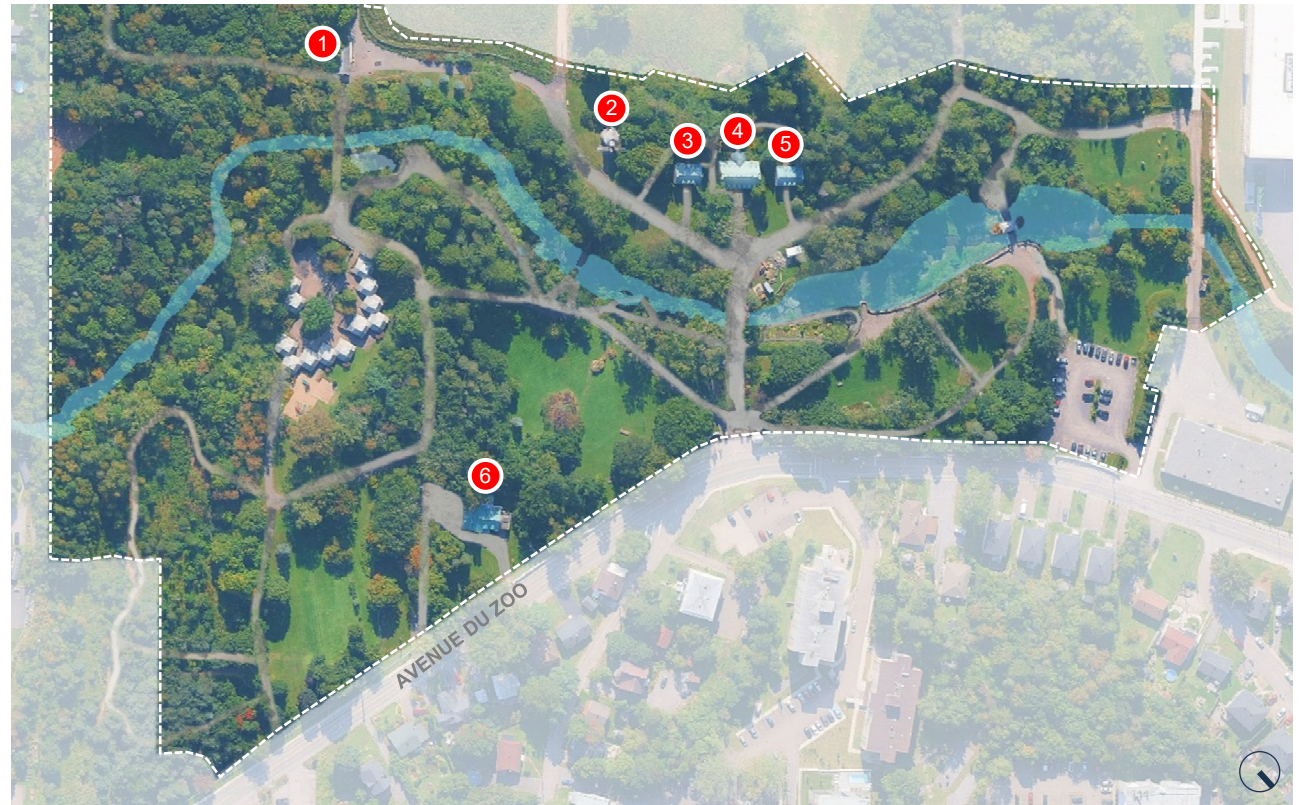


Seuls deux bâtiments sont actuellement occupés : le bloc sanitaire et la maison Richard, utilisée par l'équipe d'horticulture. Les autres bâtiments sont inoccupés.

Héritées de l'époque du Jardin zoologique, les maisons Cayouette, Brassard et Bernard se distinguent par leur architecture et constituent des repères visuels et symboliques dans le paysage du parc. Leur style reflète le mouvement néonationaliste québécois des années 1930, marqué par la valorisation des savoir-faire traditionnels. Le moulin à vent, construit comme tour d'observation à la même époque, rappelle les origines industrielles du site et contribue à sa valeur historique.

Bien que l'ensemble des bâtiments ait fait l'objet de travaux de maintien d'actifs, notamment sur l'enveloppe, les trois maisons, inoccupées depuis une vingtaine d'années, présentent un état intérieur dégradé. Elles nécessitent des travaux majeurs de réaménagement et de mise aux normes. Leur intérieur est désuet et certains matériaux, dont l'amiante, devront être retirés dans le cadre de leur réhabilitation.

Plusieurs bâtiments demeurent sans usage. Pour assurer leur pérennité, il est essentiel de leur attribuer une vocation claire. La meilleure façon de préserver le patrimoine est de l'occuper, de le rendre vivant et de l'intégrer pleinement à la vie du parc.



1 . Bloc sanitaire



2 . Moulin à vent



3 . Maison Cayouette



4 . Maison Brassard



5 . Maison Bernard



6 . Maison Richard



2.10. Architecture

Documents historiques



Vieux moulin au Jardin zoologique de Québec, 1951, Archives nationales à Québec, Fonds ministère de la Culture et des Communications, (03Q,E6,S7,SS1,D2591,P180-51PC), Georges A. Driscoll.

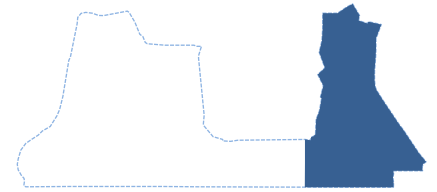


Division des archives de l'Université Laval, Fonds Sylvio-Brassard, P255-9-37 22.



2.10. Architecture

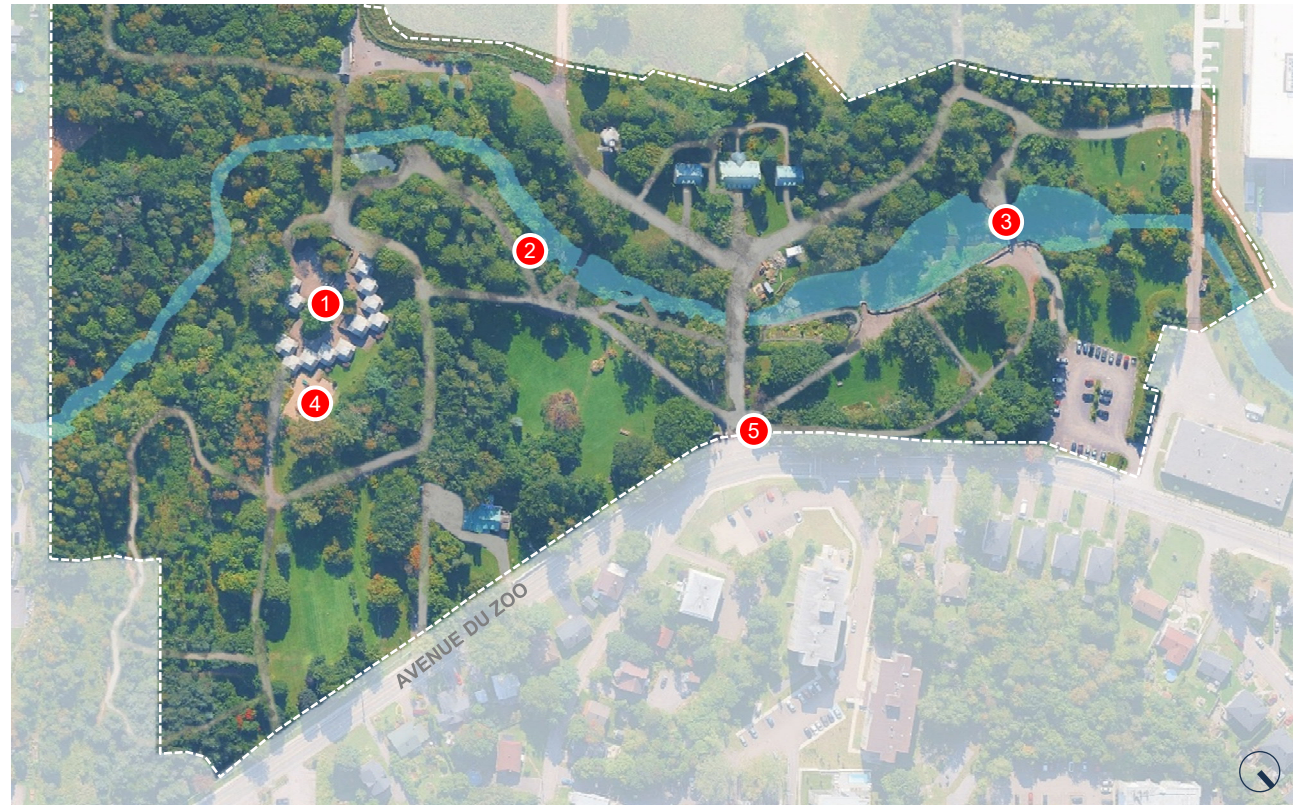
Autres infrastructures



Outre les bâtiments, le parc comprend plusieurs infrastructures qui témoignent de son passé historique, notamment de l'époque du Jardin zoologique. On y retrouve les pavillons hexagonaux, appelés « les ruches », le kiosque Werteim, le kiosque du pont no 3 ainsi que la tourelle du mur d'enceinte, qui constituait l'ancienne billetterie du Jardin zoologique. Ces structures représentent des repères patrimoniaux importants et doivent être conservées in situ. Leur mise en valeur peut être assurée par des aménagements qui facilitent leur lecture et leur appropriation par le public, tout en respectant l'identité historique du site.

L'aire de jeux actuelle, bien qu'en bon état, ne possède pas de valeur symbolique liée à l'histoire du parc. Elle pourrait être repensée ou remplacée par un aménagement davantage en cohérence avec l'esprit du lieu et contribuant à la cohérence d'ensemble du parc.

L'objectif est de trouver un équilibre entre la préservation des éléments historiques et la mise à jour du site afin d'offrir une expérience à la fois riche et contemporaine aux visiteurs.



1 - Pavillon des ruches

2 - Kiosque Werteim

3 - Kiosque du pont no 3

4 - Aire de jeux pour enfants

5 - Ancienne billetterie du Jardin zoologique



2.10. Architecture

Document historique

Québec, Le Soleil, samedi 7 juillet 1990

L'HABITAT

E-3

Le Jardin zoologique, c'est aussi un « parc d'architecture »



Il y a presque 60 ans déjà que les Québécois et les visiteurs fréquentent le Jardin zoologique. Bien peu connaissent cependant l'histoire de ce parc né de la rencontre de l'architecture et de la nature. L'architecture des abris d'animaux vaut à elle seule une visite des lieux.

par LUC NOPPEN
collaboration spéciale

La Petite ferme : une expérience architecturale réussie

Un des attraits de la saison estivale est la Petite ferme du Jardin zoologique du Québec. Il s'agit d'un petit village qui abrite une exposition d'animaux domestiques et qui familiarise un jeune public avec les animaux de ferme, grâce à des représentations théâtrales et à diverses activités d'animation.

Lorsqu'en 1974 les responsables du Jardin zoologique ont conçu ce projet de jardin d'animaux pour enfants, ils ont fait appel aux architectes St-Gelais, Tremblay, Belanger et Associés. Déjà bien établie, cette agence a accepté ce petit projet comme un défi. L'architecte Jacques Belanger a consacré beaucoup de temps à la conception d'un ensemble qui, l'expérience le démontre, vieillit bien et remplit toujours bien sa fonction.

Le principe de la petite ferme est simple mais ingénieux : le visiteur circule au centre du village

en tournant autour d'une haute volière et les animaux sont logés dans des petits pavillons polygonaux attachés les uns aux autres et distribués en périphérie. Comme on aborde la petite ferme par le haut du terrain qui accuse une pente, on le voit comme un ensemble ; puis on descend littéralement vers l'intérieur et à partir de là, on traverse des sections de pavillons, ce qui confère à l'ensemble une ambiance intime et recrée une échelle à la mesure des enfants.

Vu de loin, ce village ressemble à un ensemble de science-fiction. Quand on y pénètre, on retrouve cependant ce voisinage typique de l'habitat africain où assez naturellement les animaux domestiques ont droit de cité. C'est le talent de l'architecte qui permet de croire au naturel, au spontané dans un ensemble érige à l'aide de structures complexes et d'un procédé de composition rigide dominé par l'usage répété d'un module polygonal.

Les petits pavillons sont formés d'une charpente complexe dont toutes les pièces ont été préparées en atelier ; il a suffi de les assembler sur place. Pour éviter que de forts vents ne soulevent ces coquilles vides, il a fallu les ancrer solidement au sol. Enfin, pour intégrer l'ensemble dans cet environnement de qualité, l'architecte a opté pour un revêtement de bardeaux de cèdre. Le village de bois se patine et s'embellit avec l'âge.

Un musée de l'architecture traditionnelle

C'est Louis-A. Richard, sous-ministre au ministère de la Chasse et de la Pêche, qui a été l'instigateur du Jardin zoologique, établi en 1932. À l'origine du projet, on trouve une volonté de faire connaître la faune canadienne, dans un contexte propice. Sur recommandation de l'ethnologue Marius Barbeau, la Société zoologique choisit « la tournée du moulin », un site historique que parcourt la rivière DuBerger et où se retrouvent les vestiges de plusieurs anciens moulins.

Le premier directeur de l'établissement est Adolphe Brassard et c'est son frère Sylvio, architecte bien connu pour son intérêt envers le patrimoine qui reçoit le mandat de dresser les plans du jardin. Celui-ci propose de faire du Jardin zoologique un musée d'architecture en plein air avec « un cachet national canadien-français ».

Le parc est organisé autour d'un axe central dominé par un

Des architectures variées

En plus de la Petite ferme qui a ouvert ses portes en 1976, plusieurs autres abris d'animaux sont venus s'ajouter au village initial de l'architecte Brassard. Chaque pavillon a posé un défi à son architecte puisqu'il faut à la fois assurer les meilleures conditions de vie aux animaux et permettre au public de les voir évoluer dans un environnement qui soit le plus naturel possible.

L'agence St-Gelais, Tremblay, Belanger et Associés a aussi livré les plans des volières du Jardin zoologique en 1979. C'est Yves Marchand, architecte du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, qui a livré les plans des derniers pavillons, dont le remarquable enclos extérieur des chimpanzés.

Les premiers pavillons du Jardin zoologique ont établi l'image de marque de l'établissement, en 1932. L'architecture de la Petite ferme a été reconnue par la revue ARQ (Architecture-Québec) qui a accordé une mention à ce projet au concours d'excellence de 1982.

« Parlons d'architecture »

Tous les dimanches de l'été, l'Ordre des architectes du Québec propose aux Québécois (à l'occasion de son

Photo: Jacques Lecœur

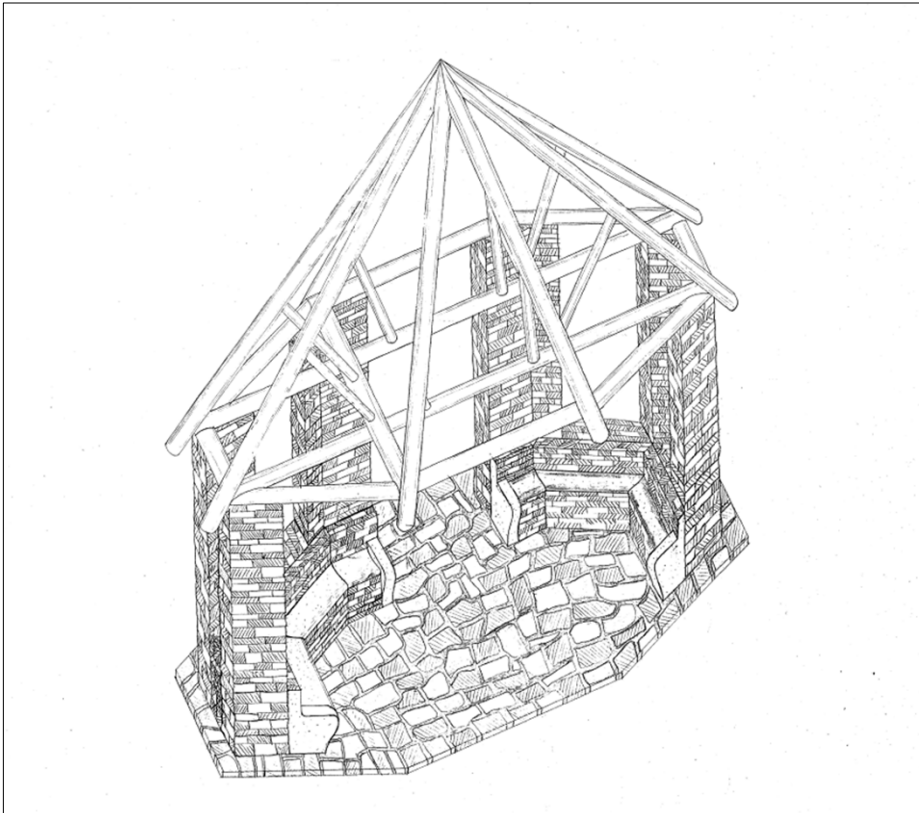
La Petite ferme du Jardin zoologique du Québec est un petit village qui abrite une exposition d'animaux domestiques et qui familiarise un jeune public avec les animaux de ferme.

Québec, Le Soleil, samedi 7 juillet 1990.



2.10. Architecture

Documents historiques (suite)



Division des archives de l'Université Laval, Fonds Sylvio-Brassard.



*Le kiosque Werteim, don d'un riche américain, a été érigé en bordure de la rivière en 1951.
BAnQ ; Centre d'archives de Québec : Fonds Société zoologique de Québec inc., P625, S2,
SS2, D2, P3.*



2.10. Architecture

Documents historiques (suite)



Kiosque sur la rivière Duberger au Jardin zoologique de Québec, 1947, Archives nationales à Québec, Fonds ministère de la Culture et des Communications, (03Q,E6,S7,SS1,D2,P35306), Raymond Cayouette.



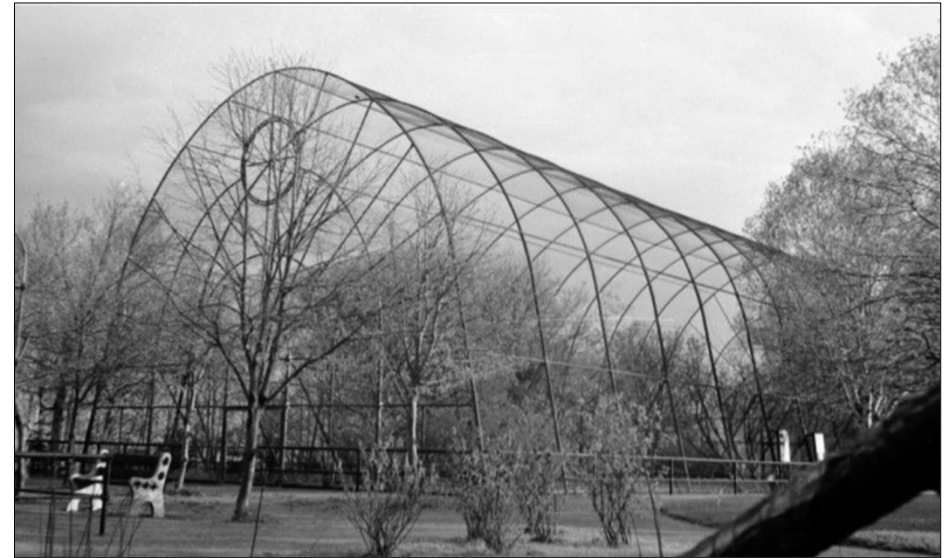
Volière sous la neige au Jardin zoologique de Québec, 1947, Archives nationales à Québec, Fonds ministère de la Culture et des Communications, (03Q,E6,S7,SS1,D2,P35305), Raymond Cayouette.

2.10. Architecture

Documents historiques (suite)



Petite volière au Jardin zoologique de Québec, 1943, Archives nationales à Québec, Fonds ministère de la Culture et des Communications, (03Q,E6,S7,SS1,D2,P11991), Docteur R. Bernard.



La grande volière d'été au Jardin zoologique de Québec, 1947, Archives nationales à Québec, Fonds ministère de la Culture et des Communications, (03Q,E6,S7,SS1,D2,P36390), Raymond Cayouette.

2.10. Architecture

Documents historiques (suite)



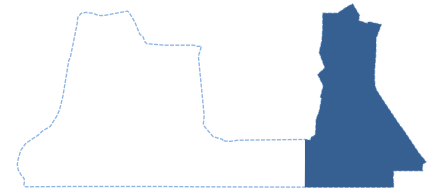
Station météorologique au Jardin zoologique de Québec, 1948, Archives nationales à Québec, Fonds ministère de la Culture et des Communications, (03Q,E6,S7,SS1,D2,P64925), O. Villeneuve.



Lecture des thermomètres au Jardin zoologique de Québec, 1948, Archives nationales à Québec, Fonds ministère de la Culture et des Communications, (03Q,E6,S7,SS1,D2,P64918), O. Villeneuve.



2.11. Archéologie



Les vestiges des anciens moulins du parc des Moulins, dont le moulin à tabac Douville, constituent un patrimoine archéologique et historique précieux. Ils témoignent de l'activité industrielle passée du site. Bien intégrés au paysage, ces vestiges possèdent une forte valeur identitaire et symbolique.

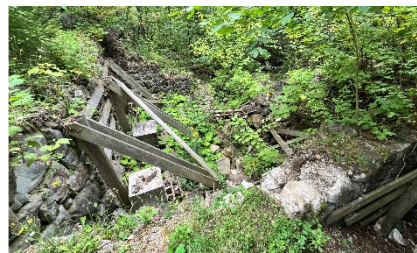
Cependant, leur accessibilité et leur compréhension demeurent limitées en raison de l'absence de signalisation, du manque d'entretien et de dispositifs d'interprétation. Certains vestiges sont également difficilement accessibles ou non sécurisés.

Bien que certaines sources historiques indiquent que sept moulins auraient été actifs sur le site, cinq sites archéologiques ont été répertoriés à ce jour.

- 1- Site CfEt-3 : Moulin Douville
- 2- Site CfEt-12 : Moulin à scie Plamondon
- 3- Site CfEt-11 : Fabrique d'allumettes Plamondon
- 4- Site CfEt-9 : Moulin à scie des Jésuites
- 5- Site CfEt-8 : Moulin des Houde



Ruines du moulin Douville



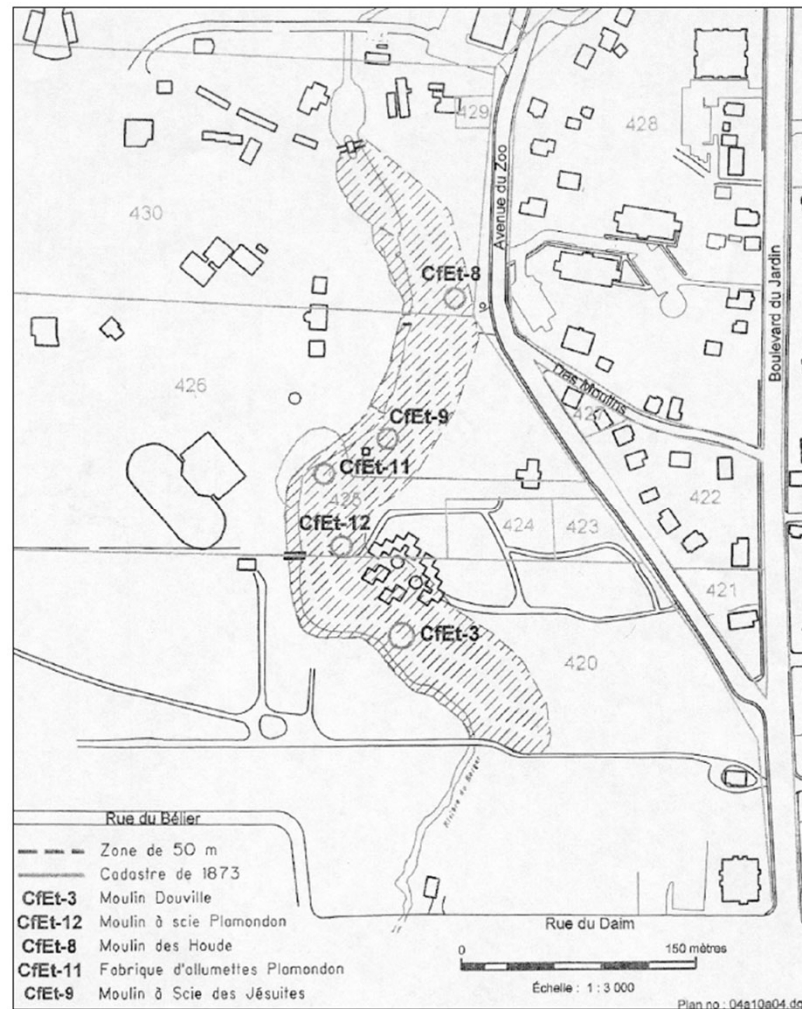
Arbre à poulie du possible ancien moulin des Houde





2.11. Archéologie

Sites archéologiques connus



Identification des sites archéologiques au parc des Moulins, Ville de Québec, Service de l'aménagement du territoire

2.11. Archéologie

Documents historiques



Le moulin Douville au début du XXe siècle. BAnQ, Centre d'archives de Québec, Fonds Société zoologique de Québec inc., P625, S2, SS2, D1, P1



L'ancien moulin des Houde, vers 1930. Photographie de J.A. Brassard. BAnQ, Centre d'archives de Québec, Fonds Société zoologique de Québec inc., P625, S2, SS2, D1, P3

3 —

Vision et orientations



3.1. Vision 2030

Enraciné dans ses vocations passées, marquées à la fois par les activités industrielles et par l'époque du Jardin zoologique de Québec, le parc des Moulins s'affirmera comme un lieu d'apprentissage et de découverte.

Il invitera les visiteurs de tous âges à explorer son patrimoine naturel et culturel, tout en affirmant une identité forte, fidèle à l'esprit du lieu, et en contribuant au rayonnement de la capitale nationale.



3.2. Orientations

Pour concrétiser la vision de mise en valeur du parc des Moulins, la Commission s'est fixé les priorités suivantes :

- 1 — Bonifier et découvrir les milieux naturels;**
- 2 — Préserver et valoriser le patrimoine industriel et bâti;**
- 3 — Enrichir l'expérience des visiteurs.**



Vision et orientations

1 —

Bonifier et découvrir les milieux naturels

Objectif: Améliorer et révéler la biodiversité du parc, et proposer des initiatives de médiation et de sensibilisation sur l'environnement.



1 Bonifier et découvrir les milieux naturels

1.1. Parcours d'interprétation de la biodiversité

Ce projet d'interprétation vise à enrichir l'expérience des visiteurs en mettant en valeur l'une des principales richesses du parc des Moulins : sa biodiversité, à travers des stations d'interprétation innovantes.

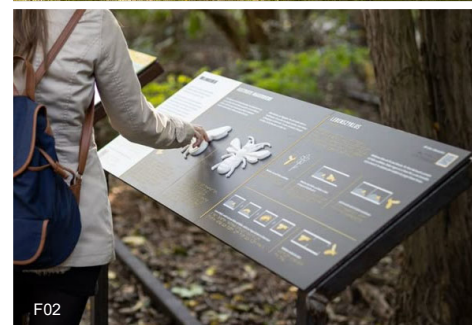
Reconnu comme un site privilégié pour les amateurs d'ornithologie, le parc permet l'observation d'une grande diversité d'oiseaux. Le parcours proposera des dispositifs d'interprétation facilitant leur identification, tant visuelle que sonore, grâce à des illustrations et à des codes QR permettant d'écouter les chants des espèces susceptibles de fréquenter le parc

La flore locale sera également mise en valeur au moyen de dispositifs d'interprétation conçus pour aider à reconnaître les arbres, les arbustes et les plantes indigènes, tout en sensibilisant les visiteurs aux écosystèmes du site.

Par une approche à la fois sensorielle et pédagogique, ce projet fera du parc des Moulins un véritable lieu de découverte de la nature, propice à l'apprentissage, à la contemplation et à la sensibilisation à la biodiversité.

Le projet comprend les volets suivants :

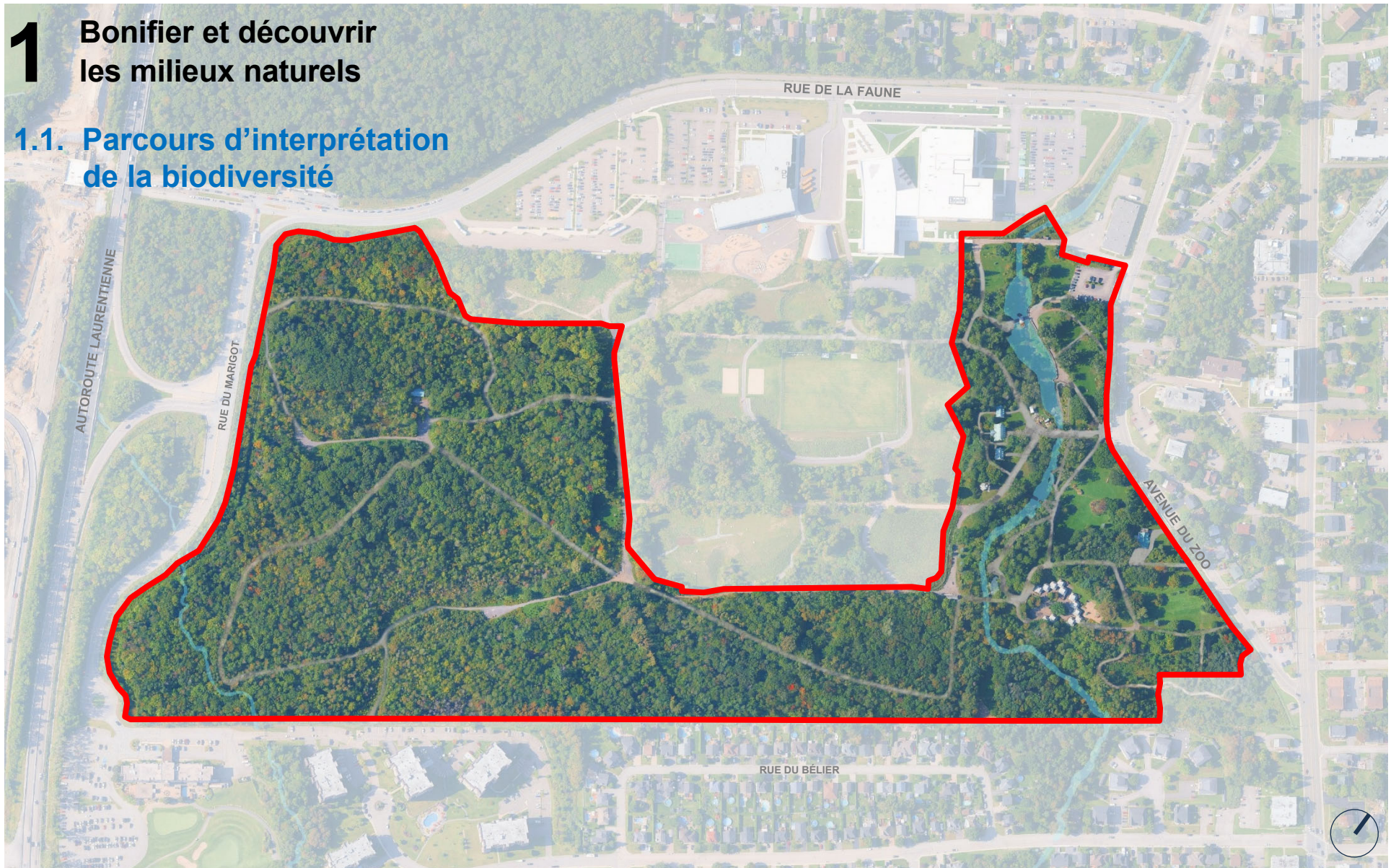
- 1.1.1 – Développement de contenus d'interprétation portant sur la biodiversité.
- 1.1.2 – Conception et mise en place de supports d'interprétation innovants.
- 1.1.3 – Déploiement d'une scénographie pour l'interprétation sur l'ensemble du site.
- 1.1.4 – Intégration de dispositifs interactifs, tels que la diffusion de chants d'oiseaux et l'accès à du contenu numérique par codes QR.





1 Bonifier et découvrir les milieux naturels

1.1. Parcours d'interprétation de la biodiversité





1 Bonifier et découvrir les milieux naturels

1.2. Exposition de sculptures en dialogue avec la nature

Des œuvres seraient disposées de manière à s'intégrer harmonieusement au milieu naturel, invitant les visiteurs à porter un regard nouveau sur les paysages qui les entourent. Les arbres, la végétation et les sculptures formeraient ainsi un véritable jeu de correspondances, où la culture et la nature se rencontrent et s'enrichissent mutuellement.

Les œuvres pourraient être existantes, issues de collections muséales prêtées pour l'occasion, et sélectionnées pour leur capacité à dialoguer avec l'esprit du parc. Certains emplacements pourraient aussi être réservés à des œuvres inédites, créées à la suite de concours d'art public spécifiquement conçus pour ce lieu. L'ensemble constituerait un parcours de découverte, venant rythmer la promenade et ponctuer l'expérience de moments de surprise et d'émerveillement. Ces sculptures offriraient aux visiteurs l'occasion d'y revenir au fil des saisons, pour les voir évoluer dans leur environnement.

Cette approche rappelle l'esprit du Jardin zoologique d'autrefois, où l'exploration prenait la forme d'un jeu de « recherche et trouve » à travers le paysage et la nature. Cette exposition à ciel ouvert proposerait ainsi une expérience à la fois contemplative et poétique, tout en éveillant à la richesse de la biodiversité. Chaque œuvre deviendrait un prétexte à observer autrement les éléments naturels qui l'entourent : un arbre, une clairière, une perspective sur la rivière.

Le projet comprend les volets suivants :

1.2.1 – Intégration de l'œuvre actuellement présente sur le site dans le parcours, avec possibilité de la déplacer pour une meilleure mise en valeur.

1.2.2 – Développement d'un partenariat avec une institution muséale, comme le MNBAQ, pour le prêt d'œuvres existantes pouvant dialoguer avec l'esprit du lieu.

1.2.3 – Réservation d'un ou deux sites d'implantation pour accueillir une œuvre issue d'un concours d'art public, conçue spécifiquement pour le parc.

1.2.4 – Intégration de socles adaptés à chaque œuvre, selon les contraintes du site d'implantation.

1.2.5 – Installation de panneaux d'identification pour chaque œuvre.

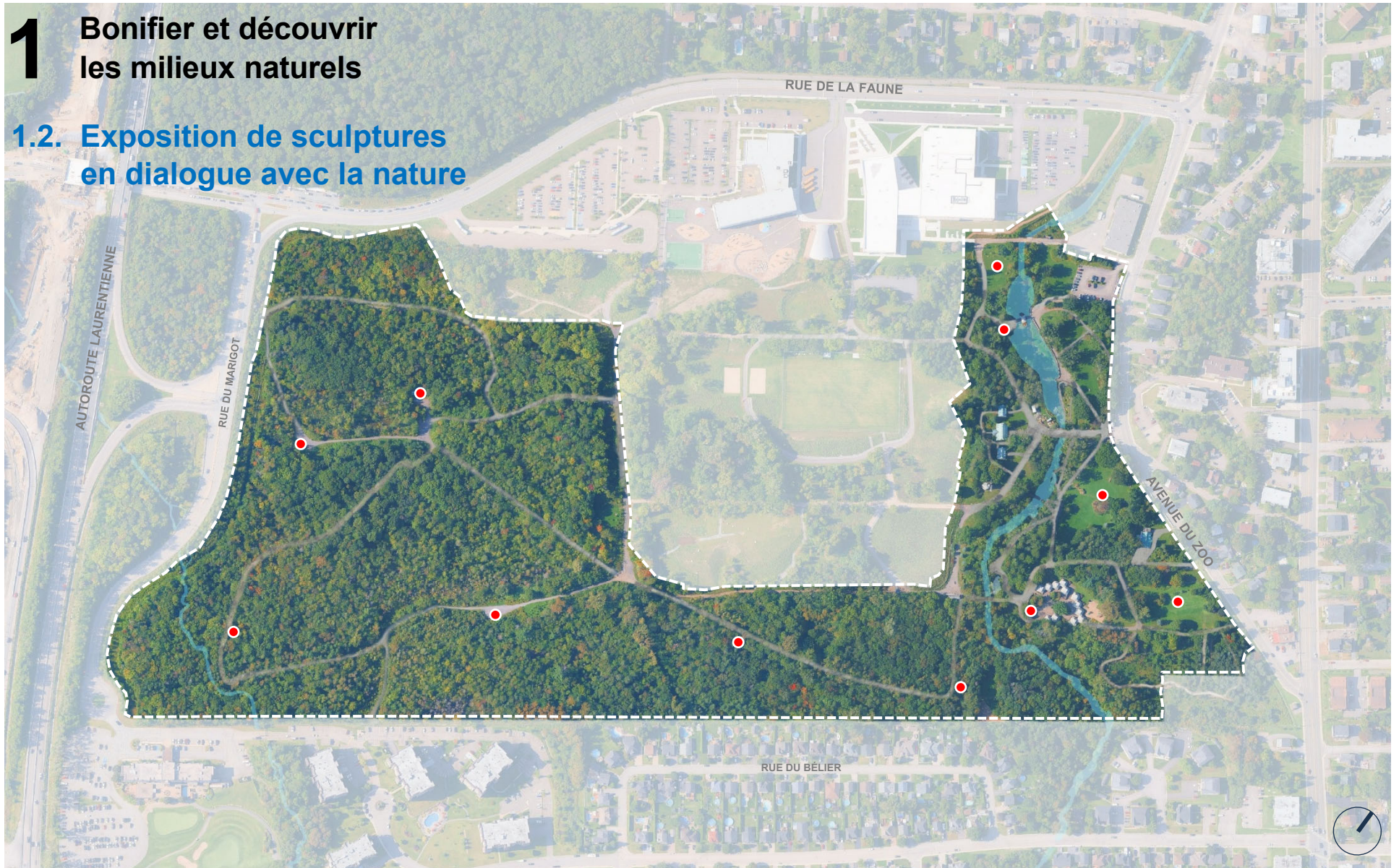
1.2.6 – Réflexion sur l'intégration dans le parcours d'art public des monuments présents sur le site et de l'avenir de ceux qui n'ont plus de plaque commémorative.





1 Bonifier et découvrir les milieux naturels

1.2. Exposition de sculptures en dialogue avec la nature





1 Bonifier et découvrir les milieux naturels

1.3. Restauration et amélioration des milieux naturels

Ce projet s'inscrit dans une volonté affirmée de restaurer et bonifier les milieux naturels du parc des Moulins, afin de favoriser la biodiversité et d'offrir aux visiteurs une expérience plus immersive et cohérente avec l'esprit du lieu.

L'intervention la plus significative envisagée concerne la rivière du Berger. Le retrait de certaines sections du muret de pierre et la plantation d'espèces indigènes (arbres, arbustes et herbacées) permettraient de recréer un paysage naturel et d'accroître la richesse écologique du secteur.

Dans les zones boisées, plusieurs actions sont envisagées pour améliorer l'intégrité écologique tout en enrichissant l'expérience des usagers. Certaines portions de sentiers seraient resserrées ou réorientées, dans le but d'effacer les traces laissées par les anciens bâtiments démolis et de restituer ces espaces à la végétation. Les sentiers situés trop près de la clôture des écoles pourraient être déplacés afin de recréer une bande tampon végétalisée. La présence de milieux humides dans ce secteur offrirait également l'occasion de mettre en valeur ces écosystèmes fragiles par des aménagements adaptés et respectueux.

Dans le secteur longeant l'autoroute Laurentienne, le déplacement de certains sentiers pourrait aussi être envisagé afin de maintenir une distance suffisante entre les visiteurs et les infrastructures routières, renforçant ainsi le caractère naturel et contemplatif du parc.

Le projet comprend les volets suivants :

1.3.1 – Renaturalisation des berges de la rivière du Berger.

1.3.2 – Retrait des clôtures datant de l'époque du Jardin zoologique en bordure de la rivière, si cela ne pose pas d'enjeu de sécurité, afin d'améliorer la visibilité sur le cours d'eau et de lui redonner un caractère plus naturel.

1.3.3 – Renaturalisation des surfaces minéralisées du secteur boisé anciennement occupées par des bâtiments aujourd'hui démolis. S'assurer de conserver une largeur minimale de sentier permettant l'entretien tout en maximisant l'espace dédié à la nature.

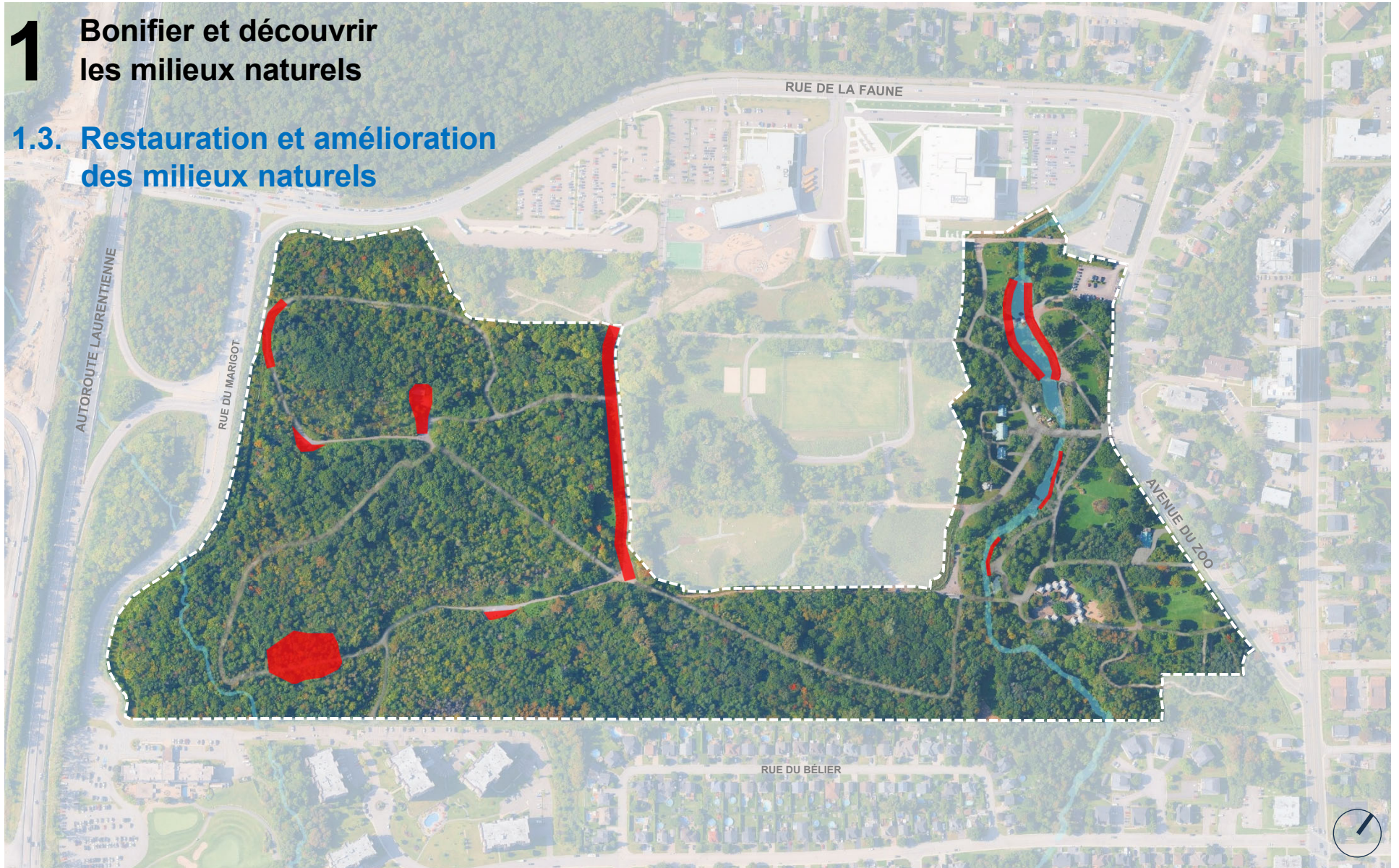
1.3.4 – Identification, protection et mise en valeur des milieux humides présents dans le secteur boisé.





1 Bonifier et découvrir les milieux naturels

1.3. Restauration et amélioration des milieux naturels





1 Bonifier et découvrir les milieux naturels

1.4. Jardin nourricier participatif sur l'ancien site de la ferme expérimentale

Ce projet vise à redonner vie à la parcelle de terrain où se trouvait autrefois la ferme expérimentale du Dr J.-A. Brassard, fondateur du programme éducatif de 1933 qui initiait les jeunes aux sciences naturelles par l'expérimentation.

Profitant du caractère dégagé du site, un nouvel aménagement paysager à vocation comestible serait développé, intégrant des arbres fruitiers, des arbustes de petits fruits et d'autres végétaux nourriciers. À mi-chemin entre jardin collectif et espace éducatif, ce lieu inviterait les citoyens à déambuler, observer, apprendre et participer activement à son entretien. Des partenariats avec des écoles, camps de jour et groupes de bénévoles permettraient d'en faire un espace vivant d'apprentissage, de collaboration et de partage intergénérationnel.

Respectant l'identité du parc des Moulins et son esthétique paysagère structurée, le projet renouerait avec l'esprit expérimental et pédagogique d'autrefois, en offrant une expérience à la fois sensorielle, communautaire et durable.

À noter que ce terrain appartient au Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries.

Le projet comprend les volets suivants :

1.4.1 – Développement d'un partenariat avec le Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries pour définir la vocation éducative du terrain vacant et orienter son aménagement.

1.4.2 – Aménagement structuré de plantations comestibles : arbres fruitiers, arbustes et autres végétaux adaptés.

1.4.3 – Conception et déploiement de contenus éducatifs en lien avec la biodiversité, l'alimentation, et les cycles de la nature.

1.4.4 – Évaluation du besoin d'un petit bâtiment pour l'entreposage d'outils destinés aux clubs de jeunes horticulteurs et aux bénévoles. Ce volet inclura la validation de la possibilité de réutiliser le bâtiment existant adjacent, actuellement utilisé comme bloc sanitaire, qui deviendrait excédentaire à la suite du repositionnement des sanitaires dans la maison Bernard (voir point 2.1).



F14



F15



F16

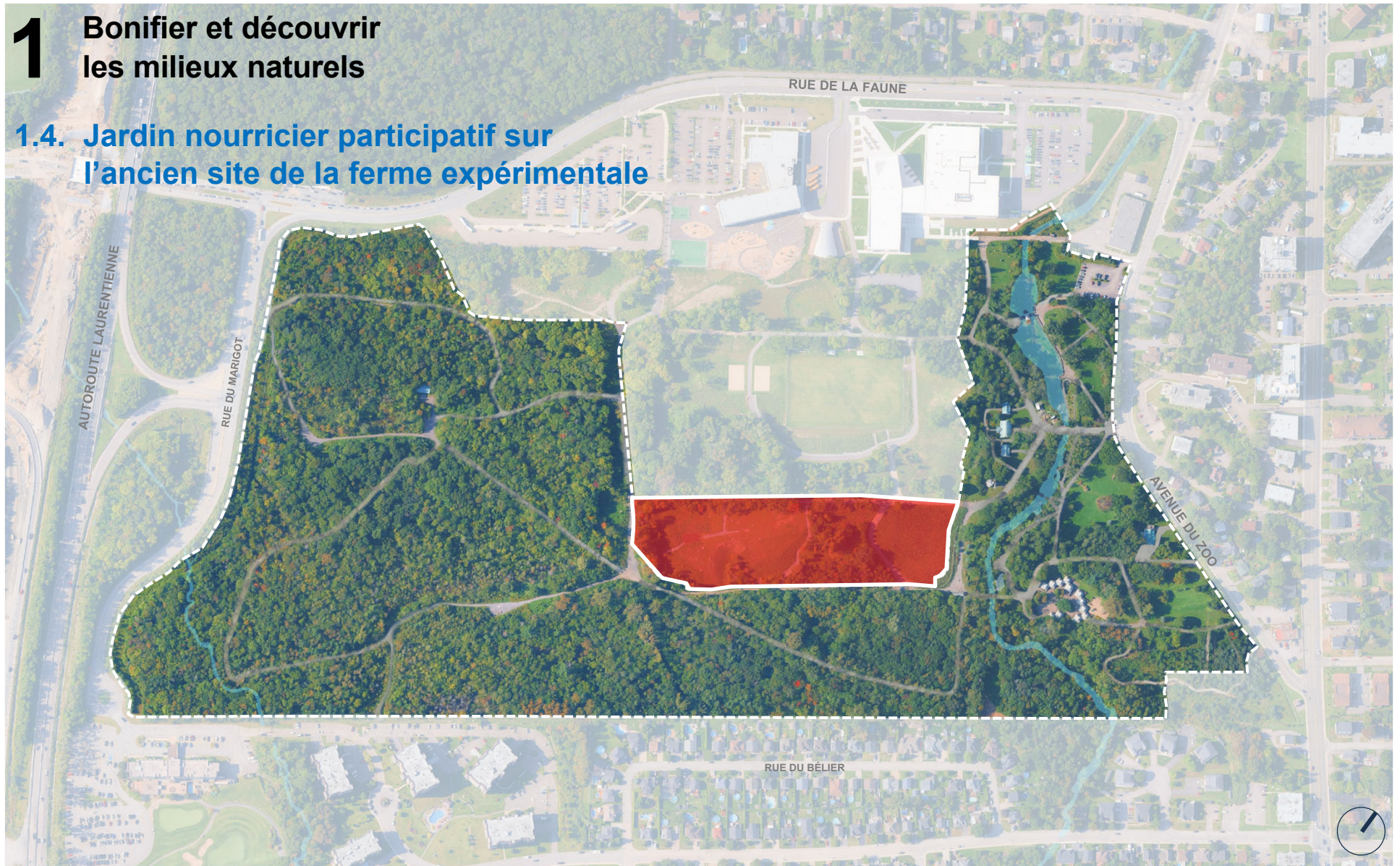


F17



1 Bonifier et découvrir les milieux naturels

1.4. Jardin nourricier participatif sur l'ancien site de la ferme expérimentale





Vision et orientations

2 —

Préserver et valoriser le patrimoine industriel et bâti

Objectif: Mettre en valeur les vestiges historiques et redonner vie aux bâtiments vacants, afin de créer un lieu vivant où le passé dialogue avec le présent.



2 Préserver et valoriser le patrimoine industriel et bâti

2.1. Occupation des trois maisons au cœur du parc

Ce projet vise à redonner vie aux trois maisons historiques situées au cœur du parc des Moulins, laissées vacantes depuis plus d'une décennie.

La maison centrale, la **maison Brassard**, occupera un rôle de premier plan. Située dans l'axe principal d'entrée du parc, elle accueillera une salle d'exposition permanente consacrée à l'histoire du site et à sa biodiversité. Un bloc sanitaire y sera également aménagé. Sur la gauche, la **maison Cayouette** deviendra un lieu de recherche-crédation, destiné à accueillir des artistes québécois en résidence. Peintres, écrivains, danseurs ou musiciens pourront y séjourner, créer, et développer un projet en lien avec le site. Chaque résidence comprendra au moins une action publique (atelier, activité de médiation, conférence, etc.), permettant aux visiteurs de découvrir le parc à travers le regard singulier de l'artiste. Enfin, sur la droite, la **maison Bernard** sera transformée en espace multifonctionnel permettant d'accueillir des activités ponctuelles, telles que des initiatives citoyennes, des expositions temporaires, des activités de médiation culturelle ou encore des cafés éphémères.

Les trois maisons deviendront un pôle d'animation structurant, renforçant l'attractivité et la vitalité du parc. Ces interventions impliqueront également une mise aux normes des bâtiments, notamment en ce qui concerne l'accessibilité universelle.

Le projet comprend les volets suivants :

2.1.1 – Restauration de l'enveloppe des trois maisons et mise aux normes pour assurer l'accessibilité universelle.

2.1.2 – Aménagement intérieur des maisons :

Maison Cayouette : Atelier de recherche-crédation pour artistes.

Maison Brassard : Salle d'exposition permanente et salle multifonctionnelle.

Maison Bernard : Bloc sanitaire public.

2.1.3 – Développement d'une exposition permanente sur l'histoire du parc et la découverte de la nature, dans la maison Brassard.

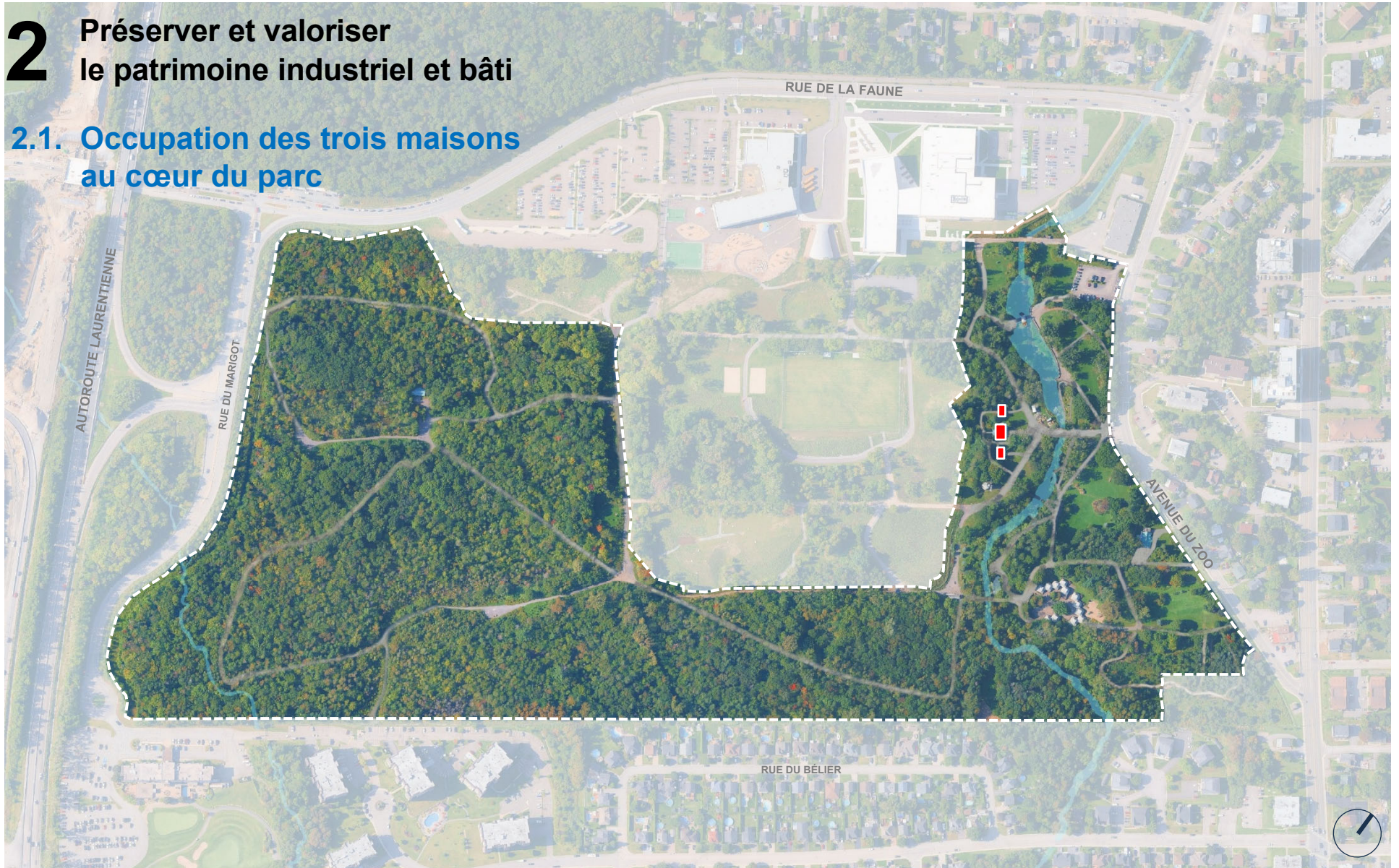
2.1.4 – Développement d'un projet de mise en lumière architecturale des trois maisons, afin de valoriser leur présence et de créer des ambiances nocturnes de qualité.





2 Préserver et valoriser le patrimoine industriel et bâti

2.1. Occupation des trois maisons au cœur du parc





2 Préserver et valoriser le patrimoine industriel et bâti

2.2. Parcours d'interprétation des vestiges des anciens moulins

Ce projet propose la création d'un parcours d'interprétation destiné à révéler et mettre en valeur les vestiges des cinq anciens moulins répertoriés, ainsi que du moulin à vent. Aujourd'hui, certains fragments sont encore visibles, mais difficiles à percevoir ou à comprendre pour les visiteurs. Ce parcours viendra donc souligner leur présence, en permettant de s'en approcher, traverser ou contempler, grâce à des dispositifs contemporains conçus pour dialoguer respectueusement avec les ruines.

Dans les secteurs où les traces matérielles ont disparu, des interventions évocatrices seront aménagées pour indiquer leur emplacement et faire revivre la mémoire des lieux. Des panneaux d'interprétation et des outils d'interprétation numériques viendront enrichir l'expérience, en retraçant l'histoire industrielle qui a façonné le site, et en offrant aux visiteurs des clés de lecture sensibles, pédagogiques et accessibles.

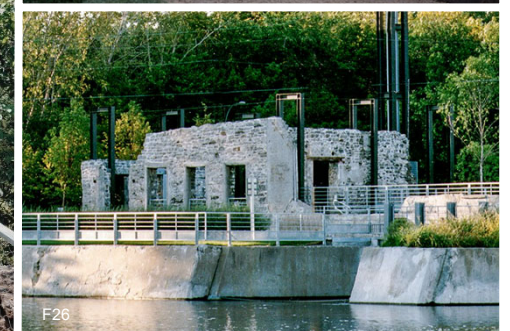
Ce parcours contribuera à renforcer l'identité du parc, en rappelant la vocation fondatrice de ce site pré-industriel. Il offrira une immersion dans un patrimoine méconnu, à la croisée de la mémoire et de la création contemporaine, et invitera les promeneurs à redécouvrir le paysage à travers une lecture historique et symbolique du territoire.

Le projet comprend les volets suivants :

2.2.1 – Consolidation et restauration des vestiges des anciens moulins.

2.2.2 – Développement et installation de structures ou dispositifs contemporains permettant de mieux repérer, comprendre et expérimenter les vestiges.

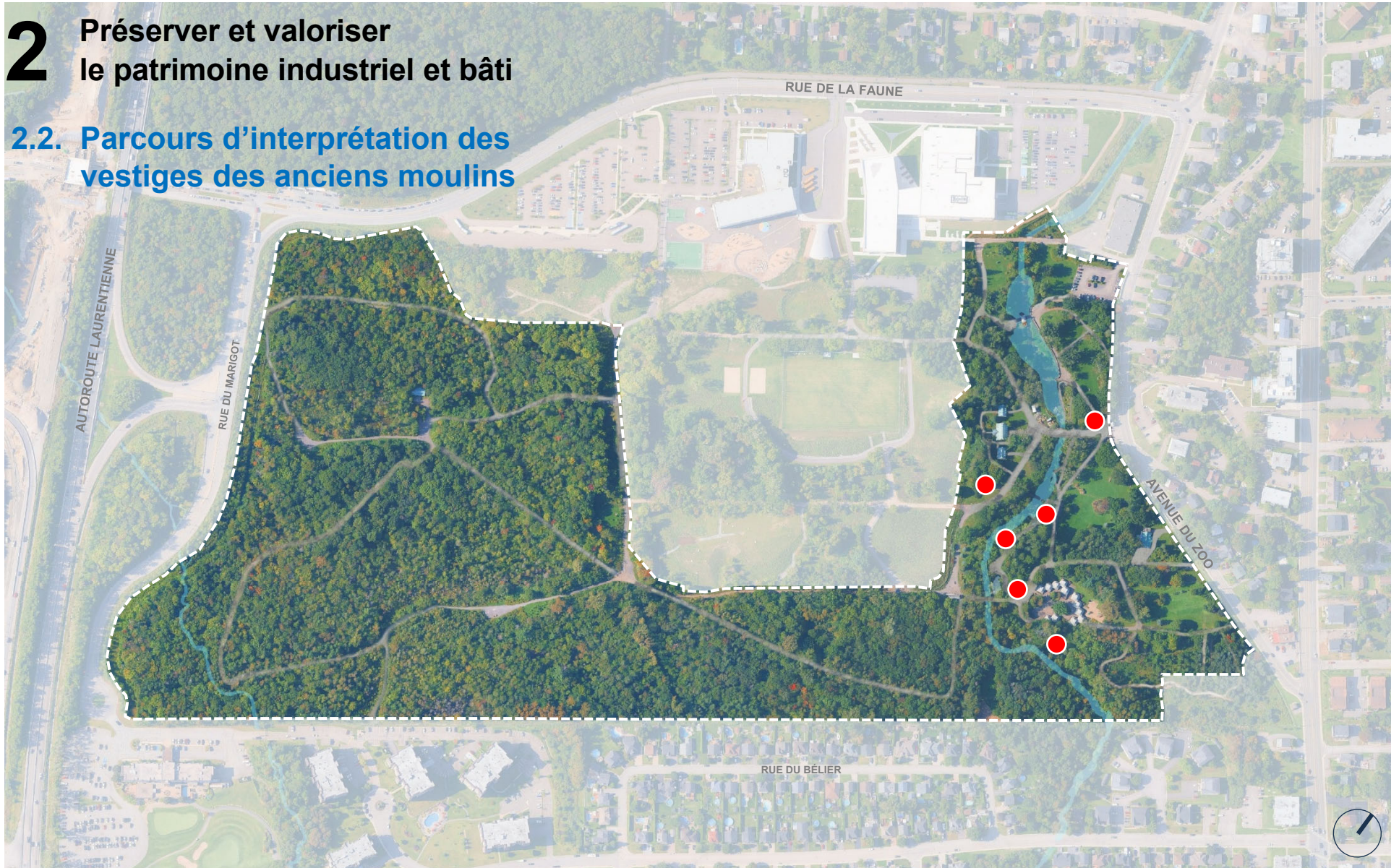
2.2.3 – Développement et déploiement de panneaux d'interprétation pour présenter l'histoire des cinq moulins ayant occupé le site, ainsi que celle du moulin à vent, pour un total de six éléments patrimoniaux mis en valeur le long de la rivière du Berger.





2 Préserver et valoriser le patrimoine industriel et bâti

2.2. Parcours d'interprétation des vestiges des anciens moulins





2 Préserver et valoriser le patrimoine industriel et bâti

2.3. Aire de jeu distinctive dans le secteur des ruches

Ce projet propose de redonner vie au secteur des abris à géométrie hexagonale, communément appelés *les ruches*, en y aménageant une aire de jeu distinctive, conçue pour s'intégrer au paysage du parc des Moulins. Loin des installations aux couleurs criardes, l'aménagement misera sur des matériaux naturels tel que le bois, la pierre et les éléments bruts. Le site deviendra ainsi un espace de jeu, de découverte et de contemplation, pour les petits comme pour les grands.

La forme des abris guidera l'organisation de l'aire : la géométrie servira de trame pour imaginer les parcours, les zones de jeu et les espaces de repos. Cette approche permettra de créer une relation forte entre les structures existantes et les nouveaux aménagements, donnant naissance à un ensemble harmonieux et original, où l'architecture et le jeu se rencontrent.

Pensée comme un univers d'exploration et d'émerveillement, l'aire invitera les enfants à grimper, courir, inventer et jouer à travers des structures ludiques, naturelles et informelles. Des clins d'œil au monde animalier pourraient enrichir l'expérience, en référence à l'histoire du lieu, notamment à la ferme du Jardin zoologique qui occupait autrefois ce secteur.

Le projet comprend les volets suivants :

2.3.1 – Évaluation de l'état des abris hexagonaux (les ruches) et validation du besoin de leur restauration.

2.3.2 – Conception d'une aire de jeu spécifique au parc, en continuité avec l'esprit du lieu et adaptée à la géométrie des abris existants.

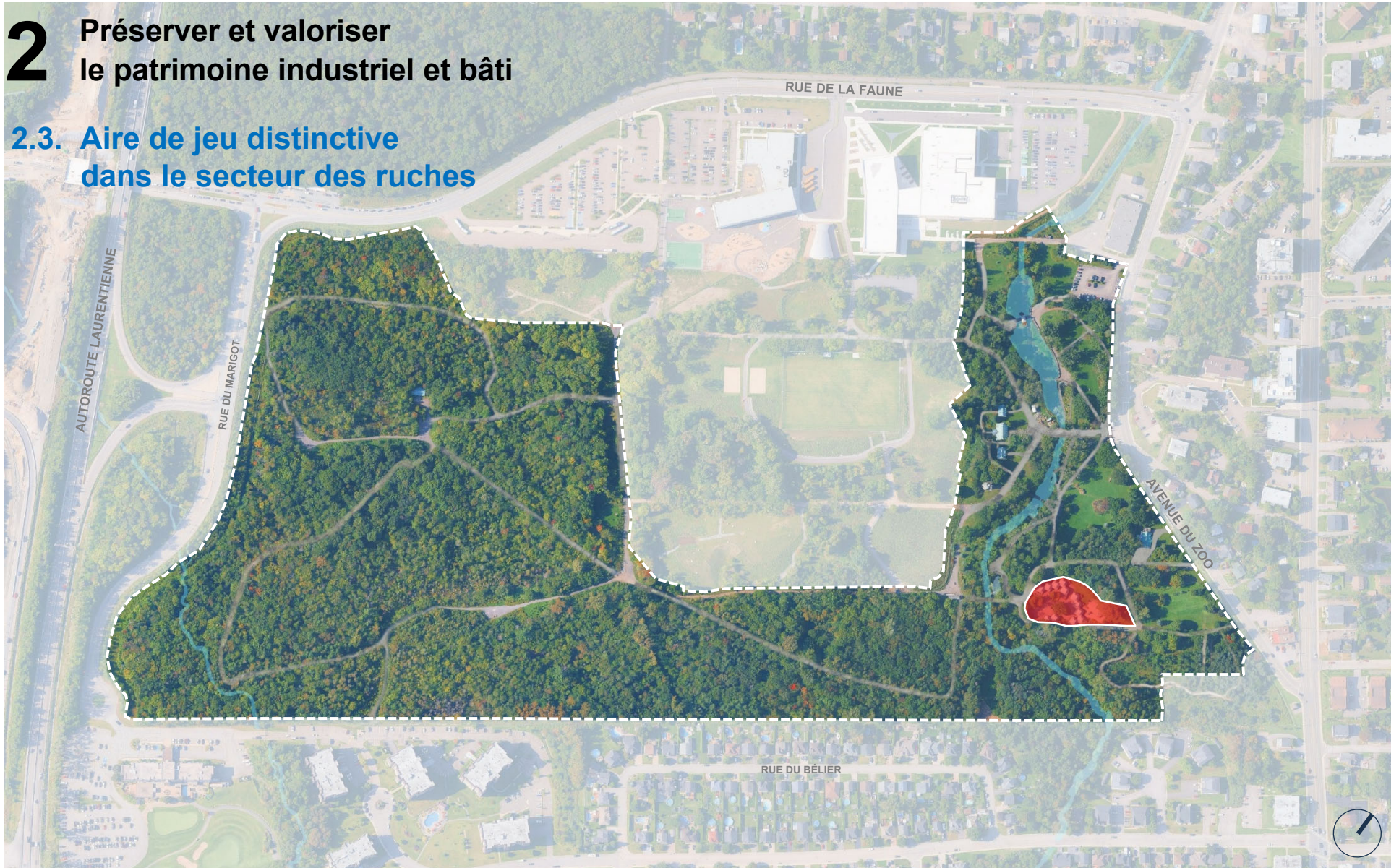
2.3.3 – Réfection des murets et du revêtement de sol dans le secteur des ruches, afin d'assurer une cohérence esthétique et fonctionnelle avec la nouvelle aire de jeu.





2 Préserver et valoriser le patrimoine industriel et bâti

2.3. Aire de jeu distinctive dans le secteur des ruches





2 Préserver et valoriser le patrimoine industriel et bâti

2.4. Kiosque multifonctionnel

Ce projet prévoit l'aménagement d'un kiosque multifonction à proximité de l'entrée principale du parc des Moulins. Conçu comme un nouveau point de rencontre convivial et animé, ce kiosque deviendra un espace polyvalent, capable d'accueillir des activités de groupe, des prestations musicales et divers événements ponctuels qui animent la vie du parc. Plus qu'un simple abri, il s'agira d'un lieu rassembleur, pensé pour favoriser les échanges, la détente et l'animation communautaire.

Le kiosque actuellement situé sur le pont piéton, appelé à disparaître dans le cadre du projet de renaturalisation des berges de la rivière du Berger, sera déplacé et revalorisé sous la forme d'un kiosque-jardin. Cette intervention permettra de préserver un témoin significatif du passé, en référence à l'époque du Jardin zoologique, à laquelle de nombreux visiteurs restent attachés, tout en répondant au besoin actuel de disposer d'un lieu de rassemblement couvert, à proximité du stationnement.

Le projet comprend les volets suivants :

2.4.1 – Déplacement du kiosque actuellement situé sur le pont piéton, qui sera démantelé dans le cadre de la renaturalisation des berges.

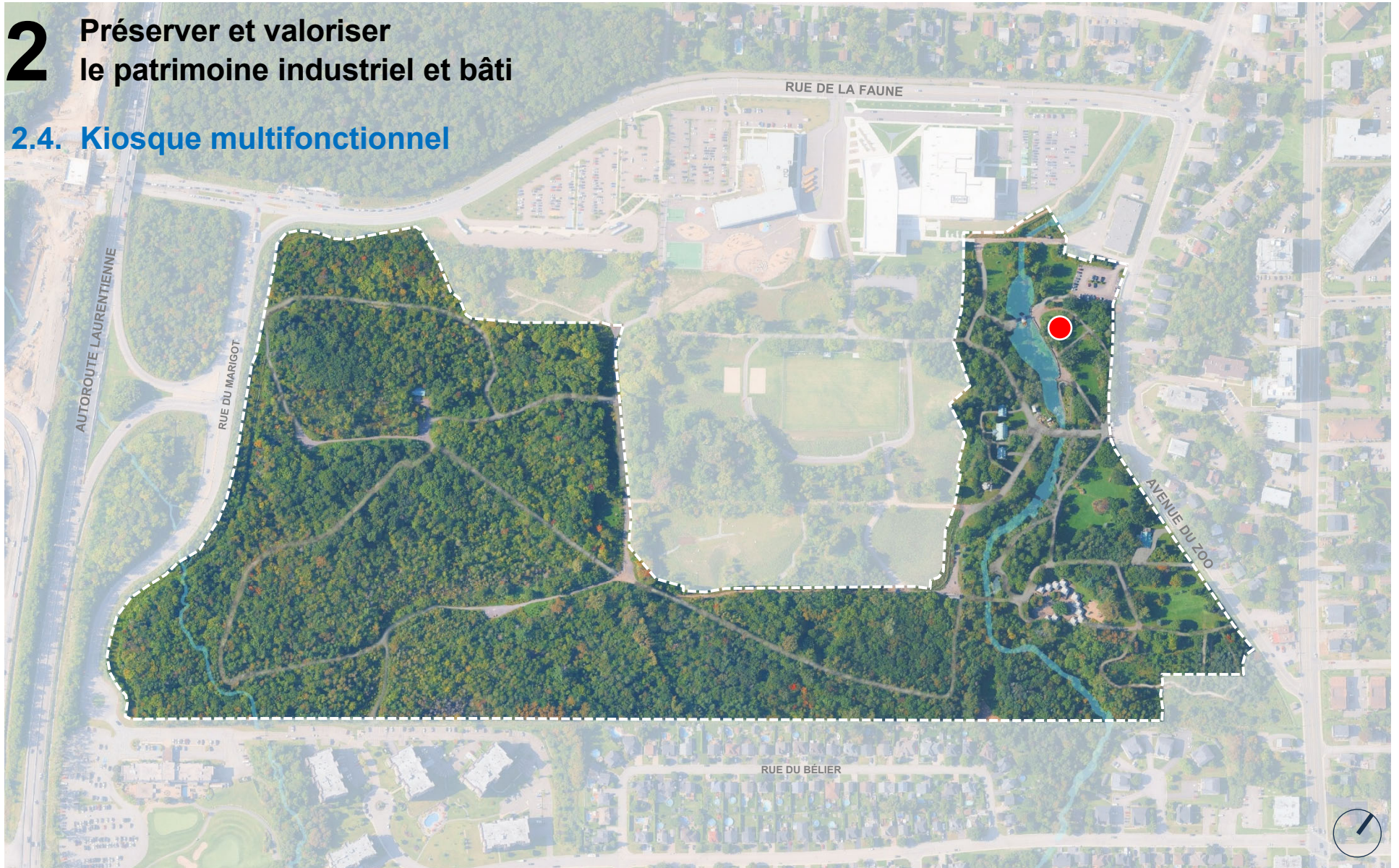
2.4.2 – Consolidation de la structure du kiosque et aménagement de l'espace situé en dessous, afin de le rendre apte à accueillir des activités ponctuelles.





2 Préserver et valoriser le patrimoine industriel et bâti

2.4. Kiosque multifonctionnel





2 Préserver et valoriser le patrimoine industriel et bâti

2.5. Aménagements et infrastructures de pierres naturelles

Ce projet propose de mettre en valeur la pierre naturelle comme matériau identitaire des aménagements du parc, afin de préserver et renforcer son identité singulière. Cette approche permettrait de souligner la richesse patrimoniale du site tout en assurant une intégration harmonieuse des interventions contemporaines.

Une première intervention envisagée est la restauration du mur d'enceinte de l'entrée principale, sur l'avenue du Zoo, qui présente actuellement des signes de détérioration. Véritable symbole de l'époque du Jardin zoologique, ce mur pourrait retrouver toute sa prestance, accompagné d'une remise en valeur des portails en fer forgé.

Dans le même esprit, les surfaces dures nécessaires à la circulation ou aux zones de rassemblement pourraient, dans la mesure du possible, être réalisées en pavés de pierre naturelle plutôt qu'en asphalté. Des pas japonais en pierre pourraient également marquer certains sentiers de manière plus discrète et poétique.

Dans le cadre de la renaturalisation des berges de la rivière, si certains murets devaient être démolis, les pierres existantes pourraient être récupérées et réemployées dans le paysagement. Par ailleurs, une évocation contemporaine des anciens murs pourrait passer par l'utilisation de gabions, servant de supports à la signalisation ou à l'interprétation.

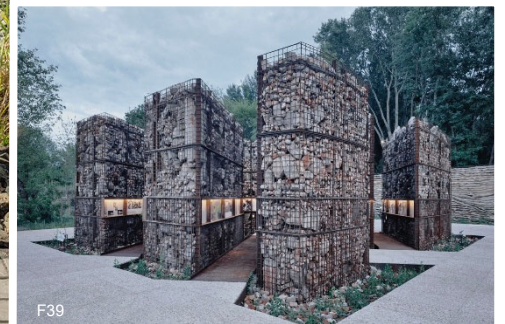
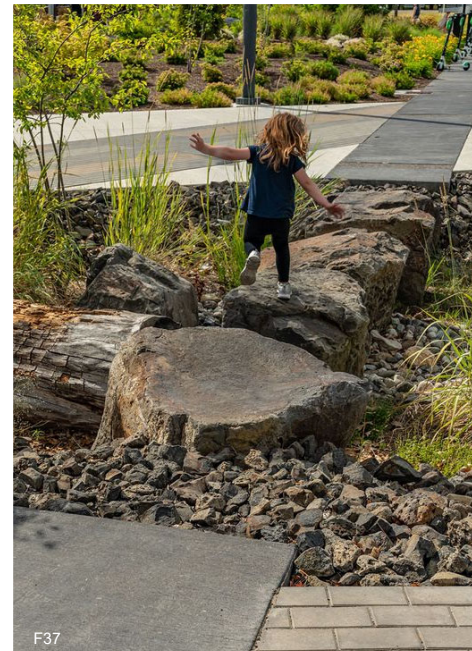
Déjà présente dans les bâtiments, les abords de la rivière et les vestiges patrimoniaux, la pierre pourrait devenir le fil conducteur des futurs aménagements. Ce choix de matériau, à la fois noble et intemporel, viendrait souligner le caractère unique du parc tout en favorisant des interventions durables et respectueuses du lieu.

Le projet comprend les volets suivants :

2.5.1 – Réfection du mur d'enceinte longeant l'avenue du Zoo.

2.5.2 – Remplacement de certaines allées en asphalté par des allées en pierre naturelle, notamment devant les bâtiments principaux (maisons patrimoniales, moulin à vent, etc.).

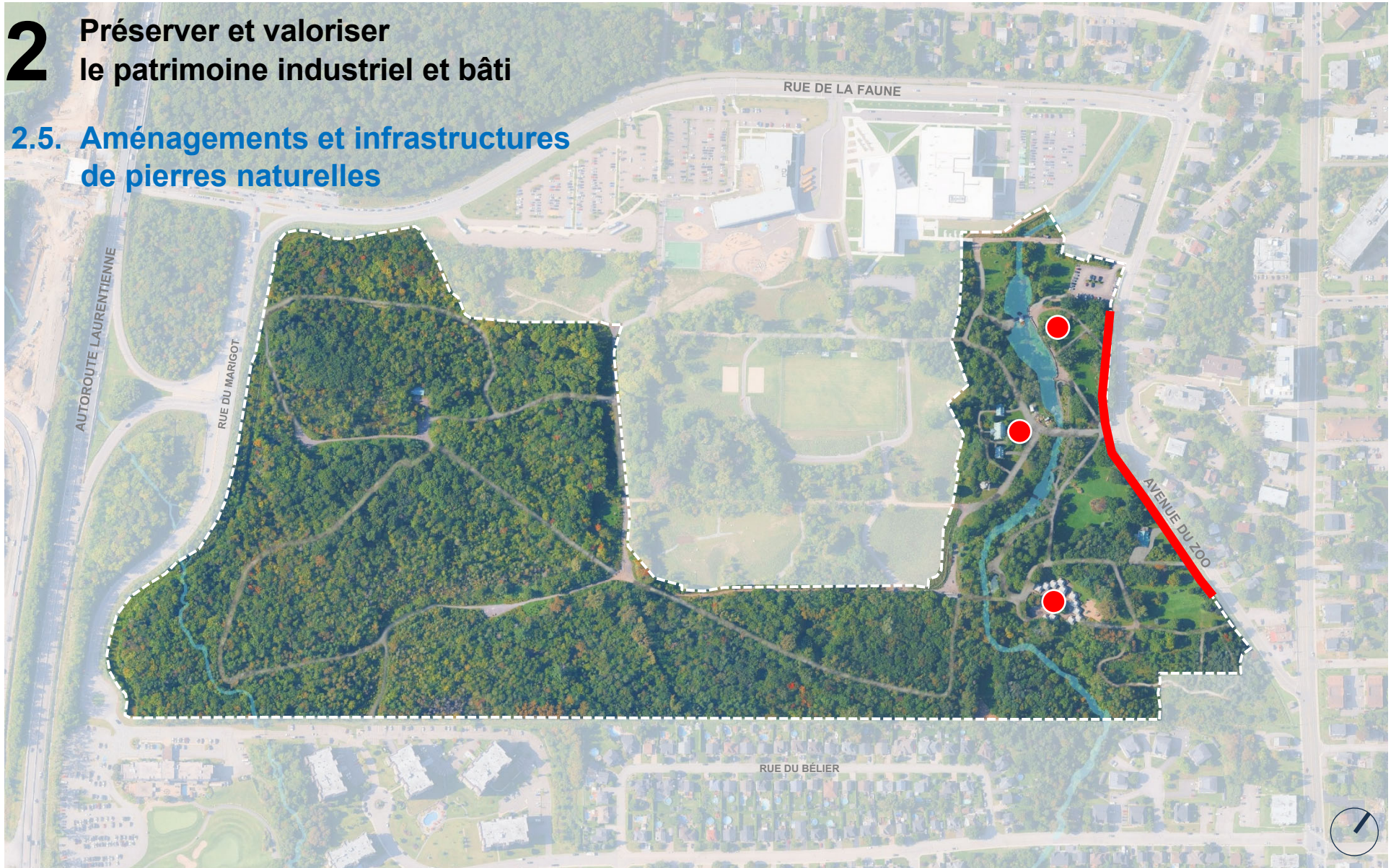
2.5.3 – Utilisation systématique de la pierre pour baliser les sentiers ou dans tout projet d'aménagement paysager (murets, escaliers, zones de repos, etc.).





2 Préserver et valoriser le patrimoine industriel et bâti

2.5. Aménagements et infrastructures de pierres naturelles





Vision et orientations

3 —

Enrichir l'expérience des visiteurs

Objectif: Bonifier les équipements et les aménagements du parc afin d'améliorer le confort et l'inclusivité ainsi que la mobilité et l'accessibilité.



3 Enrichir l'expérience des visiteurs

3.1. Amélioration des accès et des parcours du parc

Ce projet vise à redéfinir les accès au parc des Moulins et à améliorer la fluidité des parcours de sentiers. Les entrées actuelles seront rendues plus visibles grâce à des aménagements distinctifs et une signalisation adaptée.

Une attention particulière sera portée à la reconfiguration du réseau de sentiers. Actuellement, la transition entre le secteur du jardin et le secteur boisé repose sur un seul passage, et plusieurs sentiers se terminent contre des clôtures, sans continuité. L'objectif est de transformer ces impasses en véritables connexions afin de créer des boucles continues, agréables et intuitives, permettant aux visiteurs de découvrir le parc sans avoir à rebrousser chemin.

La mise en lumière des entrées, des sentiers du secteur aménagé contribuera à renforcer la sécurité et le confort des visiteurs. L'éclairage sera conçu dans le respect de la biodiversité et de l'esprit des lieux. Ainsi, le secteur boisé ne ferait pas l'objet d'une mise en lumière.

Le projet comprend les volets suivants :

3.1.1 – Amélioration de l'identification des principales entrées du parc des Moulins : entrée principale, entrée du stationnement sur l'avenue du Zoo et entrée du secteur boisé.

3.1.2 – Reconfiguration des sentiers longeant la clôture dans le secteur boisé, afin de mieux les intégrer au réseau global de circulation.

3.1.3 – Création d'un nouveau lien piéton entre le secteur aménagé et le secteur boisé, permettant une circulation fluide en boucle, sans avoir à revenir sur ses pas.

3.1.4 – Identification et validation de la pertinence de nouveaux points d'accès, dans le but d'améliorer l'accessibilité générale du parc.

3.1.5 – Amélioration de la mise en lumière des entrées et des sentiers du secteur aménagé, dans une optique de sécurité et d'ambiance nocturne.

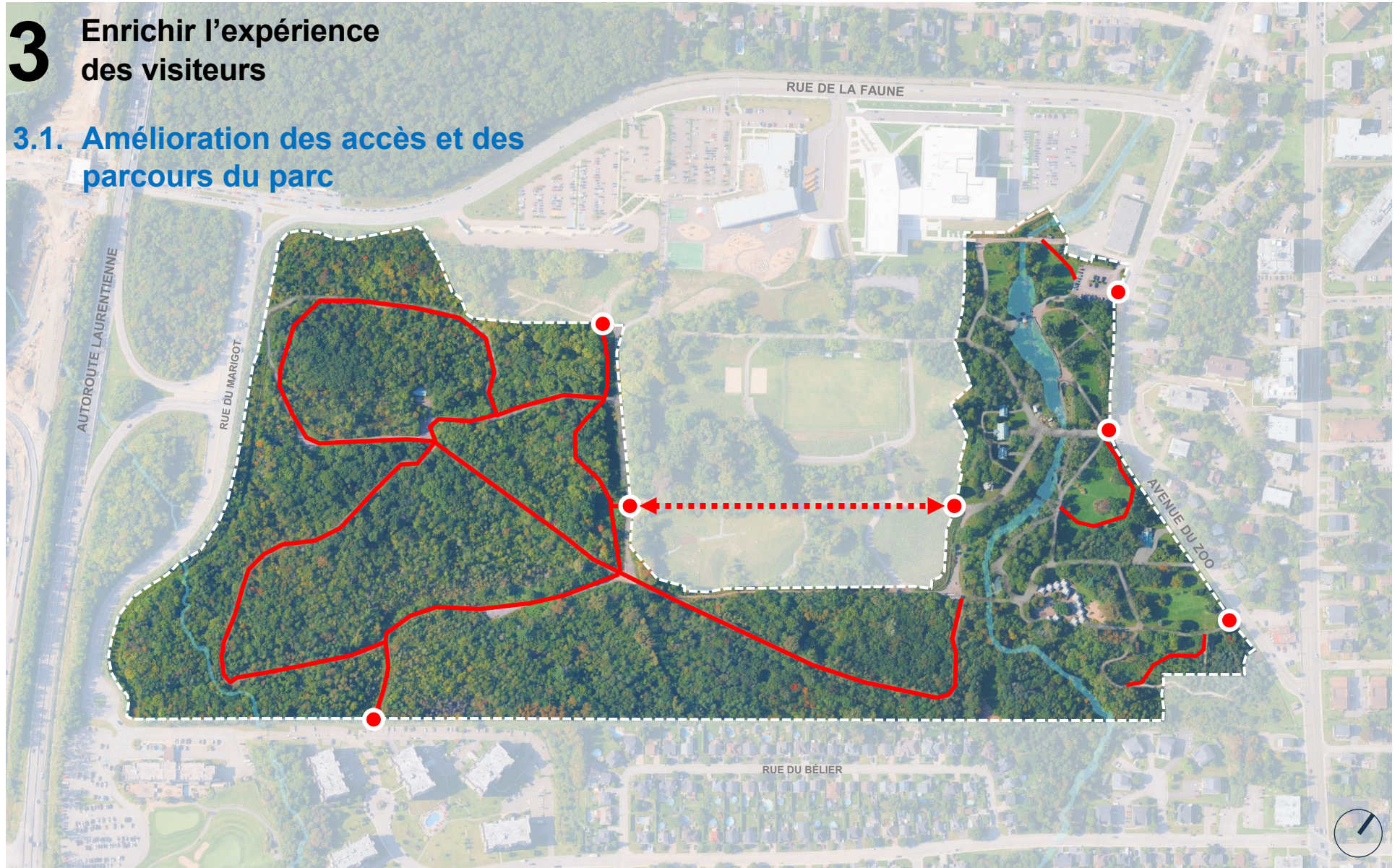
3.1.6 – Amorcer un dialogue avec le RTC afin d'explorer la possibilité d'intégrer un bloc sanitaire à proximité de l'entrée du secteur boisé, pouvant desservir à la fois les usagers du parc et les usagers du transport en commun.





3 Enrichir l'expérience des visiteurs

3.1. Amélioration des accès et des parcours du parc





3 Enrichir l'expérience des visiteurs

3.2. Mise à jour du mobilier urbain et ajout de signalisation

Ce projet a pour objectif d'enrichir l'expérience des visiteurs du parc des Moulins grâce à une mise à jour réfléchie du mobilier urbain et de la signalisation. Tous les éléments (bancs, tables, panneaux d'interprétation, signalisation directionnelle, mangeoires à oiseaux, etc.) devront s'inscrire dans un langage visuel et matériel commun, afin de créer une identité cohérente à l'échelle du site. Une véritable « famille de mobilier » sera ainsi développée pour assurer l'unité du parc, tout en permettant des variations selon les secteurs.

Dans les zones plus formelles, comme le secteur aménagé, on privilégiera, par exemple, des bancs avec dossier au design soigné. À l'inverse, dans les secteurs naturels ou boisés, des assises en pierre brute pourraient être proposées, en harmonie avec le paysage. Les matériaux sélectionnés devront refléter l'esprit du lieu : des matières brutes, durables et non peintes, combinant le métal, en clin d'œil au passé industriel du site, et le bois, qui évoque à la fois la nature environnante et l'architecture des anciennes installations du Jardin zoologique.

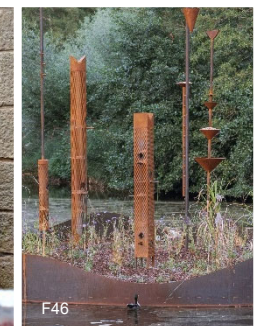
La signalisation et l'interprétation feront l'objet d'une hiérarchisation claire. Des cartes permettront aux visiteurs de s'orienter et de repérer facilement les points d'intérêt, tandis que des panneaux thématiques mettront en valeur le patrimoine naturel et historique du parc. Pour enrichir l'expérience, un volet numérique pourra être intégré, par exemple via des codes QR donnant accès à des contenus supplémentaires.

Le projet comprend les volets suivants :

3.2.1 – Développement d'une famille de mobilier urbain spécifique, en cohérence avec l'esprit du lieu et adaptée aux différents secteurs (formels et boisés).

3.2.2 – Remplacement de l'ensemble du mobilier urbain existant, avec conservation possible de certains éléments en bon état et compatibles avec la nouvelle identité. Le nouveau mobilier et la signalisation seront installés à des emplacements stratégiques dans l'ensemble du parc.

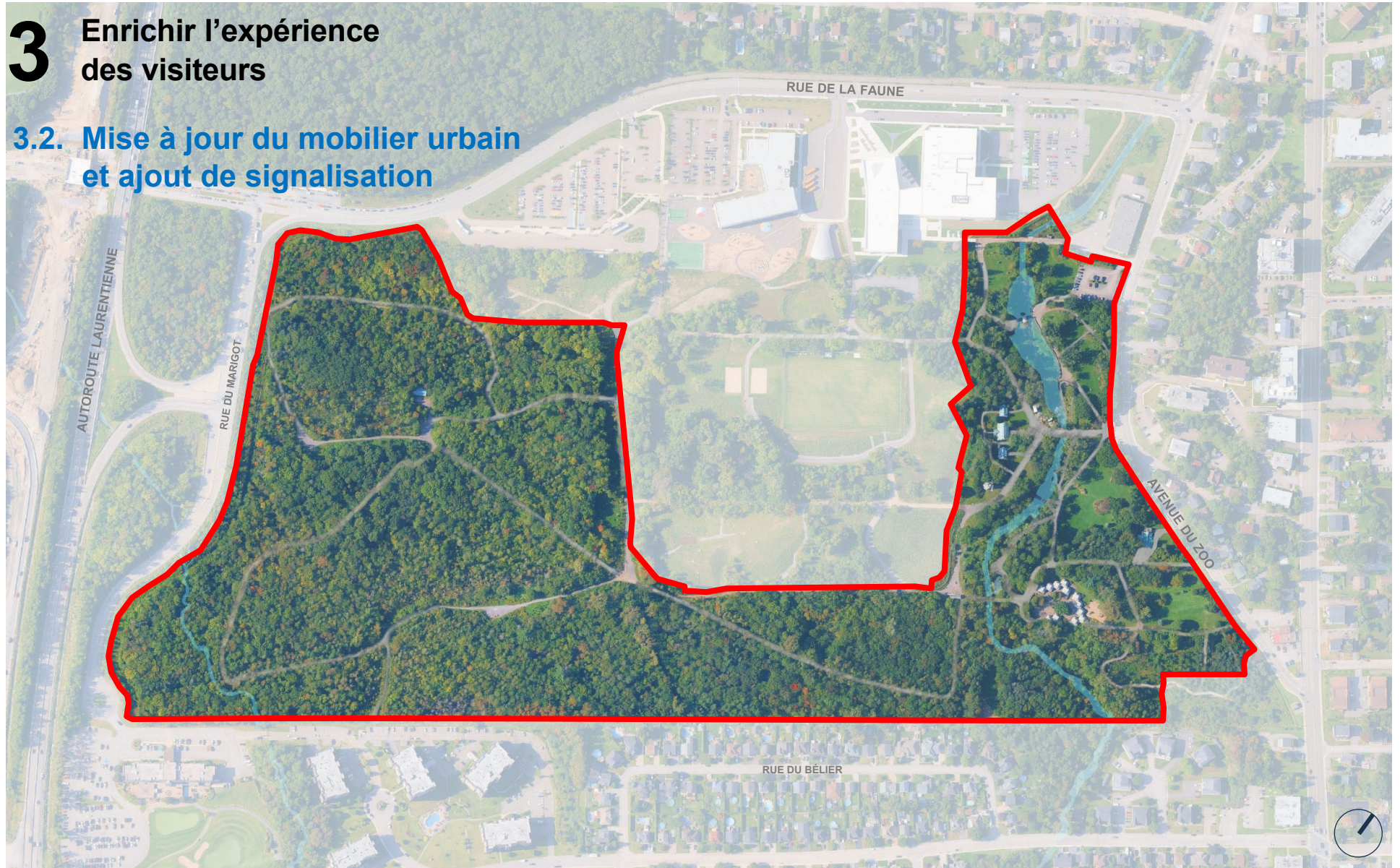
3.2.3 – Développement et déploiement d'une carte du parc identifiant les parcours piétonniers et thématiques, facilitant l'orientation des usagers et la mise en valeur des différents secteurs.





3 Enrichir l'expérience des visiteurs

3.2. Mise à jour du mobilier urbain et ajout de signalisation





3 Enrichir l'expérience des visiteurs

3.3. Programmation et animation

Ce volet vise à doter le parc des Moulins d'une dimension éducative affirmée. Le parc deviendra ainsi un véritable lieu de rencontre, d'échange et de création, capable de rassembler une grande diversité de publics.

Exemples d'activités qui pourraient être mise en place :

- des ateliers de land art intégrés au paysage;
- des expositions photographiques sur l'ornithologie présentées dans la maison Bernard;
- des résidences d'artistes et des activités de médiation à la maison Cayouette;
- la mise en place d'un groupe de bénévoles en horticulture pour gérer le jardin nourricier collectif et participatif sur le site de l'ancienne ferme expérimentale;
- des activités et animations saisonnières, proposées tout au long de l'année, en été comme en hiver, pour faire vivre le parc en continu.

Ce volet, appelé à évoluer et à s'enrichir avec le temps, contribuera à faire du parc un lieu vivant et inspirant, où l'éducation occupe une place centrale. Grâce à la richesse et à la diversité de sa programmation, le parc des Moulins s'imposera comme un espace de rencontre, de diffusion, d'innovation et de découverte, valorisant à la fois l'environnement, la culture et le patrimoine, tout en contribuant activement au rayonnement de la capitale nationale.

Le projet comprend les volets suivants :

3.3.1 – Élaboration de lignes directrices encadrant les activités et projets d'animation, en cohérence avec l'identité du parc, et déployées tout au long de l'année.

3.3.2 – Mise en œuvre progressive d'une programmation annuelle, évolutive et saisonnière, en lien avec l'identité du site.

3.3.3 – Mise en place d'un programme de résidence d'artistes de la capitale, incluant un appel de candidatures annuel pour la maison Cayouette.

3.3.4 – Identification et développement de partenariats pour l'animation du parc (organismes communautaires, Ville, centre de services scolaire, musées, etc.).



4 —

Annexe

A.1 — Liste des figures



F00 / Nom du projet: / Localisation: / Concepteurs: / Crédits photo:

- F01 : Projet d'interprétation de l'Arboretum, 2013 / Jardin botanique de Montréal, Canada / Vlan paysages
- F02 : Panneaux haptiques dédiés à la biodiversité / Natur-Park Südgelände, Berlin, Allemagne / Tactile Studio
- F03 : Panneaux haptiques dédiés à la biodiversité / Natur-Park Südgelände, Berlin, Allemagne / Tactile Studio
- F04 : Sentier du Parc municipal / Frelighsburg, Montérégie, Canada
- F05 : Wald.Berlin.Klima. - Exposition dans la forêt, 2017 / Berlin, Allemagne / HochC et Gewerkdesign
- F06 : Sculpture *Trombe*, 2008 / Jardin de sculptures Julie et Christian Lassonde (MNBAQ), Québec, Canada / Jean-Pierre Morin / photomontage CCNQ
- F07 : Réflexions colorées, 2003 / Les Jardins de Métis, Grand Métis, Canada / Hal Ingberg
- F08 : La volière, 2004 / MNBAQ, Québec, Canada / Yannick Pouliot
- F09 : Sculpture *Prédateur - Système limbique*, 1996 / MNBAQ, Québec, Canada / Bill Vazan
- F10 : Mayfield Park, 2022 / Manchester, UK / Studio Egret West
- F11 : The Meadow, 2013 / Kansas State University / Collège d'architecture, de planification et de design
- F12 : Projet Nature et paysage Hyldager Bakker, 2019 / Albertslund, Danemark /
- F13 : Tikkurilan jokiranta, 2020 / Vantaa, Finlande / Loci Paysagistes Architectes
- F14 : The Discovery Garden, 2017 / Wellington, New Zealand / Isthmus
- F15 : Niche Wings, série HABTATS / Vestre
- F16 : La taille des framboisiers non remontants / Ecole d'horticulture et de paysage de Roville-aux-Chênes, France
- F17 : La forêt nourricière Saint-Ubalde, Saint-Ubalde, Québec, Canada
- F18 : Exposition Cap sur la biodiversité / Naturoscope, Québec, Canada / Maison Léon-Provancher
- F19 : Atelier conçu pour capter la lumière naturelle / Freeport, ME, États-Unis / Houses & Barns
- F20 : Opération patrimoine Montréal 2023 - Maison Robert-Bélanger / Saint-Laurent, Québec, Canada
- F21 : Maison André-Benjamin-Papineau / Laval, Québec, Canada
- F22 : Archived graphic design / Pedro del Corro
- F23 : Site des Moulins de l'île de Visitation, Montréal, Canada / Gauthier Guité Daoust architectes, Le Groupe Lestage
- F24 : The Warsaw Uprising Mound Park, 2023 / Varsovie, Pologne / Archigrest et topoScape
- F25 : Les secrets d'une architecture de paysage parfaite | Hilton & Hyland
- F26 : Site des Moulins de l'île de Visitation, Montréal, Canada / Gauthier Guité Daoust architectes, Le Groupe Lestage
- F27 : Projet Umgestaltung Gifzsee Offenburg-Halbinsel, 2021 / Offenburg, Allemagne / Bhmp
- F28 : Thorndon Park Playground, 2022 / Australie / JPE Design Studio
- F29 : Berczy Park, 2013-2017 / Toronto, Ontario, Canada / CCxA
- F30 : Projet Animal Factory / Amsterdam, Pays-Bas, Luca Boscardin
- F31 : Thorndon Park Playground, 2022 / Australie / JPE Design Studio
- F32 : Parc des Moulins / Québec, Canada / CCNQ
- F33 : Kiosque Edwin-Bélanger, 1993 / Parc-des-champs-de-Bataille, Québec, Canada / Crédits photo: Circum.Architecture



- F34 : Parc des Moulins / Québec, Canada / CCNQ
- F35 : Kiosque Edwin-Bélanger, 1993 / Parc-des-champs-de-Bataille, Québec, Canada / Circum.Architecture
- F36 : Parc des Moulins / Québec, Canada / CCNQ
- F37 : Riverfront Park, 2019 / Spokane, WA, États-Unis / Berger Partnership
- F38 : Douglas MacArthur Elementary School, 2007 / Alexandria, VA, États-Unis / STUDIO39
- F39 : The Warsaw Uprising Mound Park, 2023 / Varsovie, Pologne / Archigrest et topoScape
- F40 : Parc du Bois-de-Coulonge / Québec, Canada / CCNQ
- F41 : The Harish Forest Park, 2021 / Israël / BO Landscape Architecture
- F42 : Jardin Botanique – Espace pour la vie / Montréal, Canada / Instagram Espace pour la vie
- F43 : Banc de parc Versio Genus Parkbank en acier / Autriche / Connexurban
- F44 : Régénération paysagère du chemin de Cabrianes, 2019 / Sallent, Catalogne, Espagne / 08014 arquitectura
- F45 : Panneau d'interprétation / Abbaye de Caunes-Minervois, France
- F46 : Le Palais des Oiseaux / Vondelpark, Amsterdam / Studio Ossidiana
- F47 : Thunder Bay Waterfront, 2011 / Ontario, Canada / Brook McIlroy
- F48 : Exposition, Fête des forestibles / Abbaye Val Notre-Dame, St-Jean de Matha, Québec, Canada
- F49 : Cardinal rouge. Mâle et femelle adultes. Photo : Carole Wiley/Audubon Photography Award
- F50 : Même sous la neige la beauté du Jardin zoologique de Charlesbourg attire les regards. Québec : Office du tourisme, Province de Québec : (entre 1937 et 1943) BAnQ 0002642596
- F51 : Le temps des récoltes au Domaine Cataract / Québec, Canada / CCNQ

Parc des Moulins
Lignes directrices de mise en valeur
Avril 2026